

# Allauch

MAGAZINE N° 130 • MARS 2019

ACTUALITÉS



LA SÉCURITÉ  
EST LA PREMIÈRE  
DES LIBERTÉS

**ÉDITO** p.3

**SÉCURITÉ** p.4  
 La sécurité est l'affaire de tous p.4  
 Les pouvoirs de police du Maire p.6  
 Réunion du Conseil intercommunal de sécurité p.7

**FISCALITÉ** p.8  
 Allauch : gel des taux d'imposition

**TRAVAUX** p.10  
 Construction d'une nouvelle cuisine centrale p.10  
 Réhabilitation des monuments aux morts p.11  
 Contrat de performance énergétique p.12  
 Un projet réaliste pour le « Golf d'Allauch » p.15  
 Carlevan sera reconstruit à l'identique p.16

**JEUNESSE** p.18  
 Remise d'écharpes aux élus du CMJ

**ÉCONOMIE** p.22  
 Double consécration pour METSENS p.22  
 Beau succès pour le Salon de l'Emploi p.23

**SPORTS** p.28  
 Les activités de la Piscine Municipale

**ASSOCIATIONS** p.30  
 Country New Line  
 Hay Chess / Moto Enduro  
 Judo / Spartan Race  
 Sainte Barbe / Commémoration  
 Le Théâtre du terroir

**ILLUMINATIONS NOËL** p.38

**LA TRADITION À ALLAUCH** p.42

**CULTURE** p.50  
 Culture, loisirs et plaisir pour tous et à tout âge p.53

**HISTOIRE D'ALLAUCH** p.54  
 Les bastides de notre terroir en 1636

**ON EN PARLE** p.56  
 Les chèvres en liberté et en sécurité p.56  
 Allauch a reçu le Bureau du Cinéma p.57

**TRIBUNE D'EXPRESSION** p.59

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication - Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.



## AGIR POUR LA SÉCURITÉ DANS TOUS LES DOMAINES

Chères Allaudiennes, Chers Allaudiens,

« La sécurité est la première des libertés ». Cette phrase j'en ai fait une ligne de conduite qui dirige l'action de ma majorité depuis bien longtemps. Je me suis toujours battu pour que la sécurité des Allaudiennes et des Allaudiens soit assurée. Mon combat a été de conserver sur le territoire des forces de Gendarmerie, en son temps, et ensuite des forces de Police Nationale.

En effet, la sécurité des biens et des personnes est avant tout une compétence régalienne de l'Etat. Cela signifie que c'est à l'Etat de mettre les moyens nécessaires à la protection des populations.

Pour autant, j'ai souhaité, au cours de mes mandats, que la sécurité des administrés soit une réalité. Pour cela, nous avons constamment investis dans des moyens humains à une époque où les Polices Municipales étaient rares et dans des moyens matériels avec des équipements performants.

Le résultat est qu'aujourd'hui Allauch est l'une des communes des Bouches-du-Rhône, et peut-être de France, où le taux de délinquance est le plus bas si nous le comparons avec celui de communes de même importance, mitoyennes d'une grosse agglomération..

Si nous pouvons nous réjouir de ces bons chiffres, néanmoins j'ai une pensée pour les victimes d'actes de délinquance. Une victime allaudienne est une victime de trop. Et cette réalité m'amène à poursuivre mes efforts dans ce domaine par, notamment, le développement de la vidéoprotection. Cette technologie performante permet à la fois de prévenir des actes malveillants que de résoudre des affaires.

La majorité municipale mets en oeuvre tous les moyens de prévention et de répression visant à assurer la sécurité des administrés comme par exemple la signature d'un nouveau contrat intercommunal de sécurité qui permet aux acteurs de la sécurité de se réunir régulièrement afin de coordonner la politique à mettre en oeuvre sur notre territoire.

La sécurité c'est aussi des rues bien éclairées. Si dans ce domaine nous faisons des économies c'est grâce à la signature d'un Contrat de Performance Energétique et non en éteignant les lampadaires comme d'autres le font. Cela permet également de faire d'Allauch une ville respectueuse de l'environnement.

Enfin, la sécurité c'est également de faire détruire les bâtiments qui représentent un risque d'effondrement. C'est ce que nous avons fait avec la bâtisse de Carlevan. Ce bâtiment, non classé, qui était dans le paysage allaudiens, était en état de ruine pour ceux qui auraient voulu s'y aventurer.

Dans une totale transparence, nous avons fait le choix de vendre ce terrain afin qu'un aménageur puisse reconstruire à l'identique cette bâtisse, chère aux Allaudiens.

La fonction de Maire est une fonction où les responsabilités sont lourdes et importantes. Je les assume pleinement, quitte parfois à déplaire à certains. Depuis que vous m'avez confié ces responsabilités, je n'ai eu de cesse de défendre l'intérêt général, loin des positionnements idéologiques et parfois même démagogique.

Cette confiance réciproque nous à permis de construire ensemble le Allauch que nous aimons.

**Roland POVINELLI**  
*Maire d'Allauch*



A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'R. Povinelli'.

## LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS

*La première priorité des citoyens en général et des Allaudiens en particulier est la sécurité.*



**P**our cette raison, Roland POVINELLI se bat depuis son premier mandat en 1975 pour que tous les Allaudiens soient en sécurité sur notre commune. Il a donc fait évoluer l'effectif de la Police Municipale de manière considérable.

Par ailleurs, il est aussi intervenu de nombreuses fois pour conserver, dans un premier temps une Gendarmerie sur le Canton et ensuite un Commissariat.

Grâce à ces efforts, et notamment un effort financier pour les contribuables, nous sommes l'une des communes les plus sûres du Département des Bouches-du-Rhône, même si les chiffres de l'insécurité sont légèrement en hausse depuis janvier 2018 en ce qui concerne la dégradation de véhicules, les vols d'accessoires ou encore les cambriolages.

### Qu'est-ce qui a changé depuis le début de l'année 2018 ?

**1-** A Marseille et à Aubagne des « camps de Roms » ont été démantelés. De manière naturelle, ces personnes se sont installées sur les Communes environnantes et donc sur Allauch.

Nous avons dû faire face à 2 intrusions sur le terrain du golf par les gens du voyage et à 2 squats de maisons privées.

Nous sommes donc en droit de nous interroger sur un lien direct ou indirect entre ces événements et l'augmentation des chiffres de la délinquance.

**2-** L'absence de la présence de la Police Nationale sur le canton. Le commissariat de Plan-de-Cuques n'a plus qu'une fonction administrative notamment pour les dépôts de plaintes aux heures ouvrables, cette situation est due à une réduction drastique des effectifs.

En effet, face à l'importance de l'insécurité sur Marseille et à une présence de la Police Municipale Allaudienne importante, les autorités ont fait le choix de privilégier les équipages disponibles de la Police Nationale sur la grande ville de Marseille plutôt qu'à Allauch, dans le cadre du développement de la Police de Sécurité du Quotidien. Il s'agit là d'un transfert de compétence et surtout d'effectif qui ne dit pas son nom et que la Municipalité déplore vivement.

La sécurité des biens et des personnes est une compétence Régaliennne que doit assurer l'Etat.

La Police Municipale a pour missions : «d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques» comme le précise l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Rappelons que la création d'une Police Municipale n'est pas une obligation, elle résulte de la volonté politique de la majorité municipale.

### Qu'avons-nous fait ?

**1-** Grace à la vigilance citoyenne, la Police Municipale a pu intervenir rapidement, à chaque fois, sur l'occupation illégale de terrains ou de maisons.

Il est important que chacun d'entre nous soit vigilant et participe à la sécurité de tous en n'hésitant pas à prévenir la Police dès que vous constatez un événement inhabituel.

**2-** Par ailleurs, l'Opération Tranquillité Vacances, transformée depuis en Opération Tranquillité Absence, demeurant toujours sous le couvert de l'Etat, est suivie par les agents de la Police Municipale d'Allauch et rencontre un vif succès. Ce service qui peut être sollicité tout au long de l'année, permet aux personnes qui ont une absence prolongée de leur domicile, de bénéficier d'une surveillance par des rondes quotidiennes effectuées par les agents de la Police Municipale.

Si cette démarche ne protège pas à 100% des cambriolages, elle peut les prévenir.

**3-** Nous avons également renforcé le réseau de caméras de vidéoprotection en investissant en 2018, 100 000 € H.T. Cette nouvelle phase de développement permet de resserrer le maillage du noyau villageois ainsi qu'aux abords des lieux de cultes et des axes routiers, portant ainsi à 92 le nombre de caméras de vidéoprotection.

Ces efforts font qu'Allauch est une ville où il fait bon vivre et en sécurité.



## L'ACTIVITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE EN CHIFFRES

**62** réquisitions de la Police Nationale

**81 216** kms parcourus par la Police Municipale et les ASVP

**78** stationnements abusifs

**15** destructions de véhicules

**14** mises en fourrière

**2075** Mains courantes

**76** Opérations Tranquillité Absence suivies par les agents de la Police Municipale

**590** missions de surveillance des écoles effectuées

**35** assistances aux pompiers sollicitées

**30** manifestations (surveillance fête de l'Ane, 14 juillet, Carnavals, Manifestations sportives, kermesses...)

# LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE

*Le maire est investi d'une compétence générale de police administrative au niveau communal. Il lui revient d'assurer l'ordre public local. Il est également chargé d'attributions de police en tant qu'agent de l'Etat. Enfin, il est officier de police judiciaire.*

**E**n tant qu'autorité de police municipale, le maire est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat, de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'Etat qui y sont relatifs (article L. 2212-1 du code général des collectivités territoriales).

Les buts de la police municipale, énoncés à l'article L. 2212-2, sont le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Parmi les principaux domaines se trouvent la répression des rixes et disputes, des bruits de voisinage (au titre des atteintes à la tranquillité publique), la prévention et la réparation des pollutions de toute nature, ou encore la sûreté et la commodité de passage sur les voies publiques. Les pouvoirs de police du maire portant sur des objets particuliers s'exercent dans un très grand nombre de domaines notamment en matière de circulation et de stationnement.

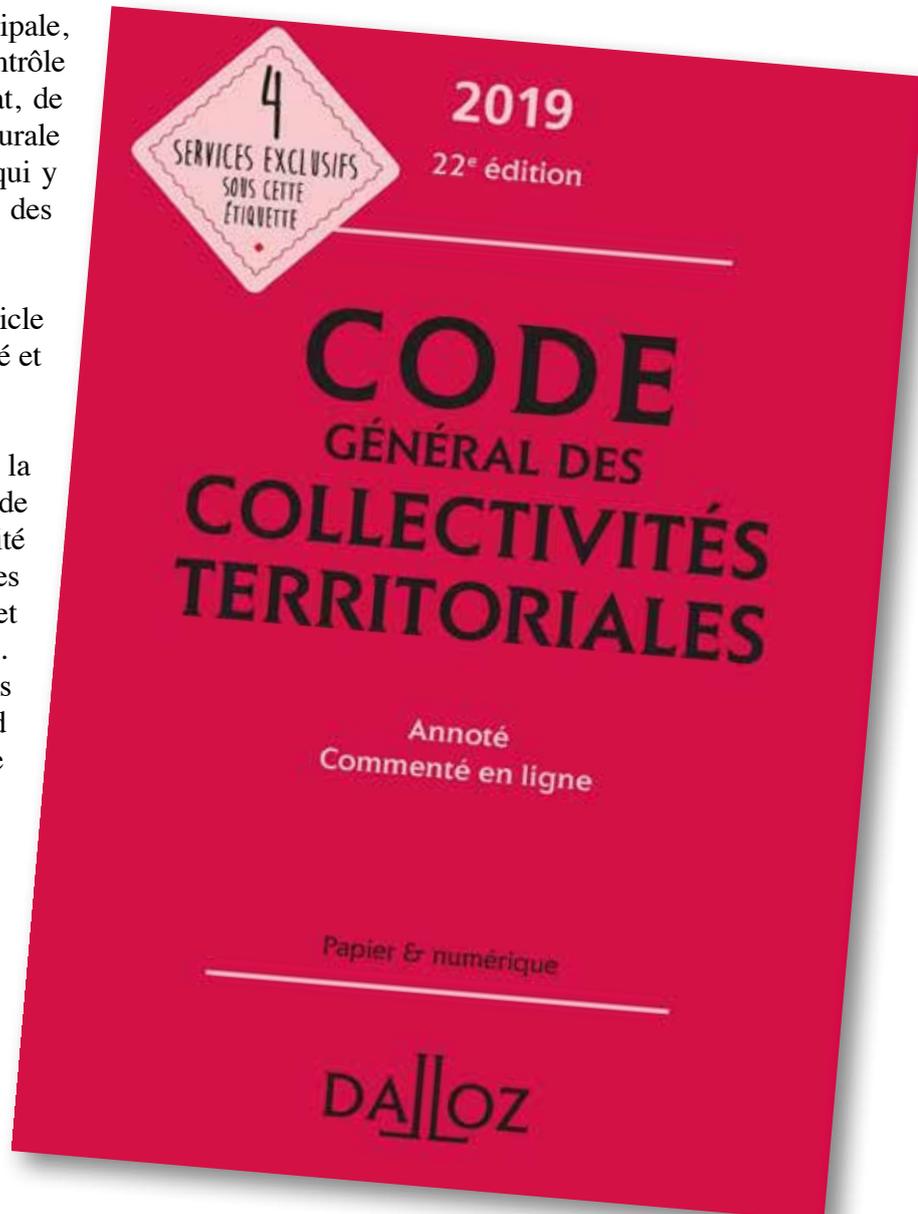
Le maire assure également la police des funérailles et des lieux de sépultures.

D'autre part, il prescrit la réparation ou la démolition des murs, bâtiments ou édifices menaçant ruine dans les conditions prévues au Code de la construction et de l'habitation, les travaux de remise en état de terrains...

Ces exemples témoignent de la diversité et de la complexité des missions ainsi confiées au maire.

En tant qu'agent de l'Etat, le maire se voit confier, cette fois sous l'autorité du représentant de l'Etat, une mission d'«exécution des mesures de sûreté générale». A ce titre il est notamment chargé de l'état civil, de la révision et de la tenue des listes électorales, de l'organisation des élections ainsi que du recensement citoyen.

Enfin, en vertu de l'article 16 du code de procédure pénale, le maire a la qualité d'officier de police judiciaire qu'il tient de droit sans habilitation préalable. A ce titre, il est placé sous la surveillance du procureur général.



Il peut, en particulier sur les instructions du procureur de la République ou du juge d'instruction être amené à diligenter des enquêtes sur la personnalité des personnes poursuivies ainsi que sur leur situation matérielle, familiale ou sociale. En pratique, ces missions sont surtout confiées aux maires des communes où il n'existe pas d'autres officiers de police judiciaire.

# RÉUNION DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ

*La réunion plénière du Conseil Intercommunal de Sécurité de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation pour les villes d'Allauch et de Plan-De-Cuques s'est tenue à Allauch en fin d'année 2018.*



Charles DALMASSO, Adjoint au Maire à la Sécurité des biens et des personnes lors de la réunion plénière, en présence de Maurice REY, Conseiller Départemental délégué à la Sécurité et de Dominique BECK, Directeur Académique des Services de l'Éducation.

**L**a coordination de ce conseil est menée par le service Jeunesse/Prévention de la ville d'Allauch, la Présidence en étant assurée par notre Maire, Roland POVINELLI.

Cette réunion consiste à réunir, chaque année, les représentants des deux communes élus en charge de la sécurité et de la jeunesse ainsi que les fonctionnaires des services concernés et l'ensemble des partenaires institutionnels (la Préfecture de Police, le Ministère de la Justice, l'Éducation Nationale, la Police Nationale, les Polices Municipales de chaque commune, les associations d'aide aux victimes comme l'AVAD et le CDAD, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Région Sud).

Un point a été fait sur les divers dispositifs mis en place par les communes en termes de prévention.

Cette année, il a été question plus particulièrement du renouvellement de la stratégie territoriale pour les 4 années à venir, qui constitue l'ossature du Conseil Intercommunal, signé par les différentes parties.

Tout au long de l'année, de nombreuses réunions sont menées avec les différents acteurs de la stratégie territoriale afin d'apporter une réponse sur le terrain à nos administrés dans le cadre de leur sécurité et de la prévention de la délinquance.

# ALLAUCH : GEL DES TAUX D'IMPOSITION



Article paru dans «Aujourd'hui en France» du 12 octobre 2018.

## LA REFORME DE LA TAXE D'HABITATION

La réforme de la taxe d'habitation entérinée par la loi de finances pour 2018, prévoit la baisse progressive à partir de l'année 2018 puis la suppression de la taxe d'habitation en 2020 pour 80% des Français. La baisse, également appelée dégrèvement, dépend du montant de votre revenu fiscal de référence.

Si votre revenu fiscal de référence le permet, vous avez, dès 2018, bénéficié d'une baisse de 30 % de votre taxe d'habitation (hors contribution à l'audiovisuel public). Si vous remplissez toujours les conditions, votre taxe d'habitation diminuera d'encre 35% en 2019 et 2020.

Quotient familial	Seuil de revenu fiscal de référence à ne pas dépasser pour bénéficier d'un dégrèvement de 30 %
1 part	27 000 €
1,5 part	35 000 €
2 parts	43 000 €
2,5 parts	49 000 €
3 parts	55 000 €
3,5 parts	61 000 €

## A ALLAUCH, PAS D'AUGMENTATION DES TAUX OPPORTUNISTE

La réforme de la taxe d'habitation voulue et portée par le Président MACRON est entrée en vigueur au quatrième trimestre 2018.

Cette réforme prévoit un dégrèvement progressif étalé sur trois exercices qui, sur notre commune, concernera environ les trois quarts des contribuables.

Les 25 % restants qui ne remplissent pas les conditions de revenus pour bénéficier de ces dégrèvements continueront à acquitter la taxe d'habitation en totalité et ce jusqu'en 2021, année où, selon la promesse présidentielle, la taxe

d'habitation sera supprimée au plan national pour tous les contribuables et c'est l'État qui compensera aux communes la perte des recettes fiscales qu'elles auront subie.

De nombreuses Communes ont profité de l'entrée en vigueur de la réforme de la taxe d'habitation pour augmenter leur taux d'imposition. Ceci n'a pas été le cas à Allauch où les taux ont été maintenus ce qui a permis à ceux qui remplissaient les conditions de bénéficier pleinement de la baisse permise par la réforme.

#### **Extrait du journal Le Monde du 11 octobre 2018 :**

*Ils sont des dizaines, sur les réseaux sociaux, à le penser et à le clamer : pour eux, pas de baisse de la taxe d'habitation, comme promis par Emmanuel Macron, mais, au contraire, une hausse de cet impôt, parfois au-delà des 20 % ou 30 %. [...]*

*Le gouvernement a promis une réforme par étapes successives. La première de ces étapes : une baisse de 30 % sur les avis d'imposition 2018, que les contribuables français reçoivent ces jours-ci.*

*Cette baisse est compensée par l'Etat auprès des communes, à « l'euro près », comme l'a promis l'exécutif. Mais il le fait sur la base de l'imposition de 2017, sans prendre en compte les éventuelles augmentations survenues entre-temps. Car les communes gardent la possibilité de faire leurs propres choix en fonction de leurs besoins de financement. [...]*

*Dans 5 680 communes et 184 intercommunalités, le taux a augmenté, parfois fortement, ce qui peut « effacer » en partie ou en totalité la baisse de fiscalité résultant de la mesure prise au niveau national.*

## **RÉAJUSTEMENT DES ABATTEMENTS COMMUNAUX**

Compte tenu des diminutions drastiques des dotations de l'État à notre Commune une diminution des abattements sera nécessaire en 2019

La mise en place de cette réforme a contraint la Municipalité à adopter quelques réajustements techniques concernant notamment les abattements qui étaient appliqués sur la valeur locative moyenne et qui avaient pour effet de diminuer le montant de l'impôt de tous les contribuables allaudiens. Abattements qui étaient à leur niveau maximum.

Ces réajustements qui vont permettre sur les deux prochaines années d'accroître les recettes communales auront cependant un léger impact sur certains contribuables pour les années 2019 et 2020. Seuls 25 % de foyers fiscaux seront impactés, à la marge, par ce réajustement. Cela concernera les foyers fiscaux qui ne bénéficieront pas du dégrèvement national,

A travers nos différentes publications, nous vous

indiquons que chaque année la Dotation Forfaitaire versée par l'État aux communes ne cessait de diminuer.

## **QU'EST-CE QUE LA DOTATION FORFAITAIRE ?**

Il s'agit de la somme versée par l'État aux communes dont le montant varie notamment en fonction du nombre d'habitants.

Sous le mandat du Président SARKOZY, cette dotation est passée de 3 618 000 € à 3 510 000 €.

Sous le mandat du Président HOLLANDE, cette participation financière de l'État est descendue à 2 518 000 €. Merci François HOLLANDE !

Enfin depuis un an, avec le Président MACRON, cette dotation est de 2 488 000 €.

**Soit au total une perte cumulée de plus de 6 000 000 € entre 2009 et 2018.**

A cette diminution constante de l'aide financière de l'État, il faut ajouter la pénalité pour le manque de logements sociaux qui représente entre 2009 et 2018, 2 552 000 €.

**DEPUIS 2009, CE SONT PLUS DE 8 500 000 € QUI N'ONT PAS ÉTÉ VERSES À LA COMMUNE PAR L'ÉTAT.**

Si cette année, la Commune avait eu en trésorerie une telle somme, elle aurait pu diminuer les impôts locaux de plus de 50% pour tous les contribuables allaudiens.

En début de mandat, en 2014, la majorité municipale avait pris l'engagement de ne pas augmenter les impôts. Cet engagement a été tenu et elle a même fait mieux en diminuant légèrement pendant trois exercices les taux d'imposition communaux dans un contexte financier difficile pour les communes avec la baisse des Dotations de l'État comme nous venons de le constater.

C'est donc aujourd'hui dans un total souci de transparence et de langage de vérité que la majorité municipale tenait à vous exposer ici les conséquences du réajustement technique induit par la mise en place de la réforme du gouvernement sur la taxe d'habitation.

Ce léger accroissement des recettes communales pour 2019 et 2020 permettra de maintenir et d'accroître la qualité de nos services publics auxquels vous êtes particulièrement attachés et qui font d'Allauch une commune où il fait bon vivre.

# CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE CHEMIN DES AUBAGNENS



Le projet consiste en la réalisation d'un équipement de 750 m<sup>2</sup> permettant la production de repas en liaison froide. Le programme de cette opération intègre également l'adaptation des cuisines satellites desservies par la cuisine centrale.

Au terme d'un appel à concours restreint sur esquisse, la mission de maîtrise d'œuvre a été attribuée au Groupement COMBAS SARL (mandataire), REGIS ROUDIL, Architecte cotraitant, Bureaux d'études OTEIS SUDEQUIP et ARWYTEC

Le projet retenu se définit par la construction d'un bâti compact aux volumes structurels simples alliant des matériaux de construction nobles, pérennes et robustes.

Cette future unité de production, d'une capacité de 2.000 repas/jour, intégrera les impératifs et les nouvelles normes de sécurité et d'hygiène, tout en s'attachant à offrir aux agents des qualités d'espaces et de vues pour transformer un équipement de production en une construction valorisant son environnement.

Le bâtiment est bien inséré dans le site et peu impactant sur l'environnement immédiat. Son emprise bâtie au sol est maîtrisée. Cette compacité présente de nombreux atouts. Elle permet une optimisation des performances thermiques et environnementales du projet tout en offrant une fonctionnalité optimale et des espaces aux dimensions rationnelles.

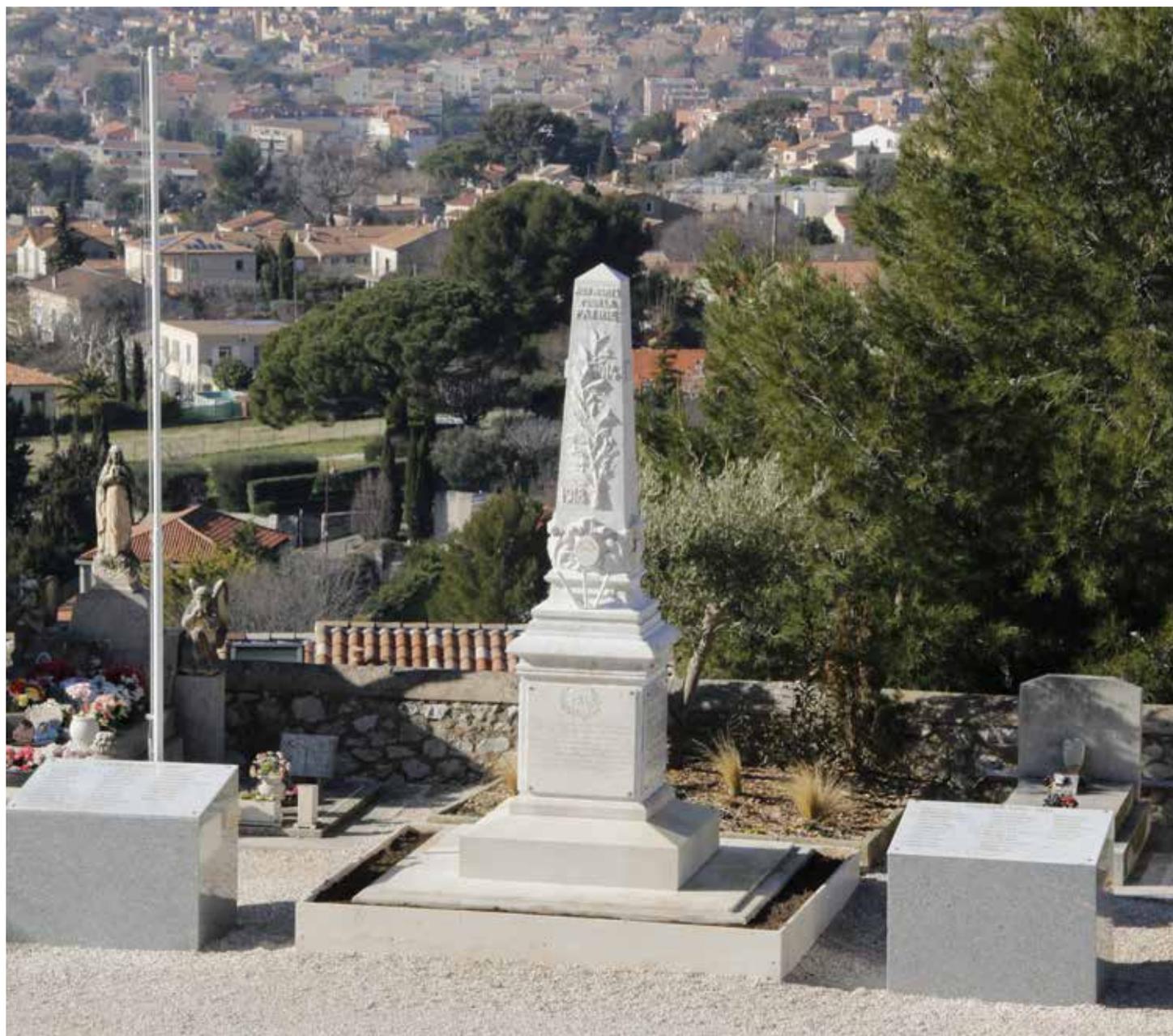
Le volet paysager a également été pris en compte et le projet propose ainsi des espaces verts généreux.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat Départemental d'Aménagement et de Développement. A ce titre, elle a fait l'objet de l'attribution d'une subvention du Département.

**Coût de l'opération** : 4.320.000 € TTC  
**Montant de la subvention** : 2.160.000 €

# RÉHABILITATION DES MONUMENTS AUX MORTS



**D**ans le cadre du centenaire de la première guerre mondiale, la Commune, avec le concours du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, a souhaité réhabiliter les monuments aux morts de la Commune.

En 2018, la première tranche de travaux de réhabilitation et de réaménagement a été mise en œuvre pour le monument aux morts du cimetière d'Allauch Village ; cette réfection visait à consolider la base de l'obélisque et en la reprise du rejointoiement de l'ensemble de l'édifice. Des blocs en granit avec plaque de marbre ont été disposés de part et d'autre du monument, afin de pouvoir bien distinguer les disparus des différentes guerres.

Le plan de réhabilitation et de réaménagement se poursuivra cette année avec la prise en charge du site de la place Haute de la Pounche. Les travaux consisteront à repositionner la stèle sur une dalle périphérique et en la réfection des margelles du muret (des bancs seront également positionnés à proximité).

Concernant les travaux prévus sur le monument aux morts de la Bourdonnière, en plus de la remise en état de l'ensemble du rejointoiement, les plaques commémoratives seront remplacées et positionnées de manière plus lisible.

# CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE : ALLAUCH EN POINTE

**S**uite à une prise de conscience collective, concernant les économies d'énergies ainsi qu'un ensemble de mesures, matérialisé sous la forme d'accord de Kyoto et du Grenelle de l'environnement, visant à prendre des décisions à long terme en matière d'environnement, de développement durable et réduction des émissions de gaz à effet de serre, la commune d'Allauch a mis en place un Contrat de Performance énergétique (CPE), dès septembre 2018.

Ce type de contrat permet d'être en accord avec les nouveaux seuils nationaux dans le domaine public dont l'objectif est de réduire la consommation énergétique des bâtiments existants de 38 % d'ici 2020.

Après analyse de l'ensemble des consommations énergétiques (électricité, gaz, fioul) sur les bâtiments communaux, la commune d'Allauch a lancé un appel d'offre pour trouver un prestataire qui soit à même de maîtriser les systèmes de production, de distribution/régulation du chauffage, de climatisation et d'eau chaude sanitaire.

Le but étant de s'appuyer sur l'expérience professionnelle de ces sociétés, pour des actions sur l'exploitation/maintenance, tout en sensibilisant le comportement des usagers à une nouvelle dynamique. Le changement de saison influence nos habitudes et notre confort sur l'utilisation des systèmes de chauffage/rafraîchissement/ventilation.

Afin d'éviter une anarchie sur les périodes chauffe/rafraîchissement et sur le plan de l'utilisation quotidienne des différents équipements (chauffage, climatisation...), la société Dalkia (groupe EDF), titulaire du CPE, a étudié à la demande de la commune d'Allauch, un nouveau fonctionnement basé sur des températures de consignes.

Fort de leurs expériences et suite à la rénovation de certaines de nos installations, subventionnée à 60% par le Département, ces derniers nous assurent au vu des nouvelles consignes de températures, une économie de 12% sur l'électricité et de 31% sur le gaz/fioul.

Au-delà de ces cibles d'économie d'énergie, tout dépassement de consommation, sera pris en charge par le prestataire, mais sera réévalué à la hausse par rapport au contrat initial.

Pour nous accompagner sur cette opération, la partie sensibilisation/maintenance et travaux sera gérée par la société Dalkia, eux seuls seront à même de décider de la bascule des systèmes de production rafraîchissement/chauffage/ventilation.

En lançant ce marché public, la commune d'Allauch se démarque par son innovation, soucieuse de l'impact négatif sur l'environnement, de l'utilisation intempesive et hors normes de nos systèmes de production.

Il est du devoir de chacun de prendre conscience du respect des nouvelles consignes pour favoriser toutes performances énergétiques.

---

## SIGNALÉTIQUE : LES TOTEMS D'ENTRÉES DE VILLE ONT CHANGÉ DE VISAGE

**D**epuis décembre dernier, les grands panneaux d'entrées de ville ont changé de visage. Désormais, de couleur verte, les six totems affichent d'une part quelques éléments d'information comme les villes jumelées et d'autre part des visuels du patrimoine communal ou pour certains quelques importantes réalisations : les piscines, l'Usine Électrique, l'hôpital d'Allauch, le collège, le futur lycée et nos belles collines. Si ce mobilier urbain a pour vocation première de rendre agréable les entrées de la commune, il était aussi important d'évoquer quelques règles de bienséance qui font le bien vivre à Allauch.

**Coût de l'opération : 1 782 € TTC**



# AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS



**La Place Haute de La Pounche** a été réaménagée, les bambous ont été enlevés, et il a été planté, en remplacement, des végétaux adaptés au climat recouverts de broyé végétal qui empêche la repousse des adventices (mauvaises herbes) et donne un plus joli aspect visuel, faisant ressortir les différentes essences.



**Rue Frédéric Chevillon** : Située devant le service Communication, les agents du Service des Espaces Verts ont effectué la plantation de diverses plantes vivaces et fleuries afin d'agrémenter la jardinière.

**Monument aux Morts** au Cimetière d'Allauch centre, en parallèle avec les travaux effectués sur la stèle, le petit carré de terre à l'arrière de celle-ci, où trônait un vieux yucca, défigurait ce lieu. Un olivier d'une cinquantaine d'années a pris place entouré de plantes d'ornement vivaces, arbustives donnant au site une nouvelle vision.



# TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

**L**a commune a engagé en 2018 des travaux de mise aux normes des accès extérieurs d'une partie du complexe sportif Jacques Gaillard, pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

## Ses derniers comprennent :

- la création d'un stationnement PMR (personnes à Mobilité Réduite) sur le parking,
- la création d'une rampe d'accès conforme,
- la mise aux normes de l'escalier du parking et du gymnase (bandes podotactiles, mains-courantes, nez de marche et contremarches),
- modification de la rampe PMR du gymnase,
- modification et sécurisation de l'accès à l'aire de jeux par la voie principale,
- la mise en place d'un garde-corps le long de la rampe d'accès sur la voie principale,
- la création d'un aménagement commun pour l'accès au club-house, à l'aire de jeux et au plateau supérieur où se trouvent les courts de tennis.



Coût de l'opération 140 000 € TTC. Elle est subventionnée à hauteur de 50% par le Conseil Départemental et de 20% par l'État.

La deuxième phase des travaux d'accessibilité PMR concernant l'intérieur du gymnase devrait débuter dans le courant de l'année 2019.

---

## CHEMIN DU GARLABAN : INSTALLATION D'UN PIGEONNIER CONTRACEPTIF

**A**fin de juguler la prolifération des pigeons dans le vieux village, qui apportaient bon nombre de désagréments, il a été décidé l'installation d'un pigeonnier contraceptif chemin du Garlaban (au niveau du cimetière des Claous) en octobre 2018.

Ce dernier a pour objectif de réguler la population des pigeons et réduire leurs nuisances dans le village d'Allauch. Il permet ainsi : - de contrôler le nombre et l'état sanitaire des pigeons - contrôler les naissances en stérilisant une partie des œufs - arrêter l'apport sauvage de nourriture. Les pigeons seront bagués et nourris avec une alimentation appropriée pour qu'ils adoptent le lieu.

Un gestionnaire mandaté par la Commune est chargé du nettoyage du site et de vérifier son évolution une fois par mois.

D'autres techniques avaient déjà été employées par la Commune pour limiter l'afflux et la concentration de ces volatiles :

- Pose des câbles électriques aériens contre les façades.



- Installation de pics anti pigeon sur les rebords de fenêtres de bon nombre de bâtiments. Une méthode efficace puisque le faible espacement entre chaque picot empêche les pigeons de se poser sans les blesser.

Aujourd'hui, les premiers résultats de ces procédés d'éloignement sont bien visibles. En effet, la présence de pigeons dans le cœur du village d'Allauch est en baisse ainsi que les désagréments qu'ils entraînent.

Pour rappel : le nourrissage des pigeons est interdit et passible d'une amende de 450 € prévu par l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental et l'article 1311-2 du Code de la Santé Publique.

# UN PROJET RÉALISTE POUR LE « GOLF D'ALLAUCH »



**E**n cette période pré-électorale, les polémiques vont bon train. C'est ainsi que nous avons pu découvrir sur les réseaux sociaux une information totalement erronée sur le devenir du golf d'Allauch. Sans doute que la personne à l'origine de cette fausse nouvelle connaît mieux ses dossiers parisiens que ceux d'Allauch en Provence. Qu'en est-il exactement ?

## Un terrain laissé à l'abandon

La société gérant ce terrain connaît des difficultés financières depuis de nombreuses années qui ont abouti à une liquidation judiciaire.

L'activité du golf s'est poursuivie jusqu'à ces derniers mois où ce terrain a été totalement abandonné.

A deux reprises, des gens du voyage ont profité de cet abandon pour venir y installer leurs caravanes.

Afin d'éviter ces situations désagréables, la ville a demandé au liquidateur judiciaire d'accélérer la procédure pour que cet espace exceptionnel retrouve un propriétaire avec un projet respectant le plan local d'urbanisme.

## Une volonté municipale pour réaliser une plaine sportive

Monsieur le Maire a depuis longtemps anticipé le devenir du Golf en demandant, dès Juin 2011 par délibération, à la Communauté Urbaine le déclassement de ces terrains.

En 2013, la modification du Plan Local d'Urbanisme a approuvé le passage du zonage AU1 – zone à urbaniser fermée à vocation d'habitat, en zone AU4 à vocation tourisme et loisirs. L'autre partie des terrains étant classée en zone N à vocation Naturelle où aucune construction n'est possible.

L'objectif affiché depuis, conformément à cette délibération de juin 2011, est de créer une plaine sportive autour des thématiques loisir, sport et tourisme, ce qui a été confirmé dans le cadre du programme de l'équipe Municipale «Allauch d'Abord». Cette volonté a de nouveau été affichée dans l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en demandant le maintien de ces zonages N et AU4. Dans un souci de bonne gestion des finances publiques, la Commune préfère réserver sa capacité d'investissement à d'autres projets, d'autant qu'une société privée s'est montrée intéressée par l'acquisition de ce terrain.

Aussi par décision en date du 30 janvier dernier, le Tribunal de Commerce en charge de la liquidation du Golf, a approuvé la cession des terrains à une société pour un montant validé par le Juge Commissaire.

A ce jour, aucun dossier ou projet n'a été soumis à la Commune.

Dans tous les cas, les projets présentés devront être conformes au zonage en vigueur à savoir l'aménagement d'une plaine sportive à vocation de tourisme et de loisirs.

# CARLEVAN SERA RECONSTRUIT A L'IDENTIQUE



**Q**uelques Allaudiens se sont émus sur les réseaux sociaux de la destruction du « Château de Carlevan ». Comme bien souvent sur ces supports de communication les contre-vérités et les fausses informations se propagent plus vite que la réalité des situations et la complexité des dossiers. Afin de rétablir la vérité, nous souhaitons vous apporter les éléments concrets sur ce projet de Carlevan.

## UN PROJET RENDU PUBLIC EN 2012

A tous ceux qui font semblant de découvrir ce projet, nous les invitons à s'intéresser un peu plus à leur commune. En effet, il a été voté en Conseil Municipal en 2012 et a fait l'objet d'une information à toute la population dans le cadre de la diffusion de la lettre du Maire n°19 dès 2012 !

## LA TOTALITE DU BÂTIMENT SERA RECONSTRUITE À L'IDENTIQUE

Nous comprenons l'inquiétude des Allaudiens de voir détruire cette bâtisse qui fait partie de leur paysage. Nous tenons à les rassurer, ils retrouveront le « château de Carlevan » dans le projet que le Conseil

Municipal a choisi et pour lequel l'aménageur s'est engagé à reconstruire la totalité du bâtiment à l'identique, la façade bien entendu mais également le corps du bâtiment ainsi que les tours. Cette décision a été prise afin d'éviter un drame dans un endroit situé à proximité d'un parc pour enfants très prisé par les Allaudiens et leurs familles.

En effet, il n'a fallu qu'un coup de pelle pour que le bâtiment s'effondre.

## UN PEU D'HISTOIRE ...

Cette propriété a été pendant une longue période, utilisée en établissement de santé dans le cadre d'un bail locatif.

Lorsque la Commune a récupéré la pleine propriété de ce domaine fin 1998, plusieurs options d'aménagement ont alors été étudiées, pour réhabiliter cette bastide et son parc. **Il est apparu que la structure, les mauvaises assises des fondations, la qualité médiocre des murs, les faiblesses structurelles des planchers et le mauvais état de la toiture présentaient des risques importants quant à la stabilité du bâtiment.**

Les travaux de confortement pour la mise en sécurité



des ouvrages ont été estimés à plus de 600 000 € et la phase de modification des structures de la bâtisse, pour permettre son utilisation en établissement recevant du public, à plus de 2 700 000 € HT. Ces travaux incluaient le confortement, la rénovation du bâti, l'aménagement d'un parking, la reprise de la voirie et des réseaux d'adduction, et la réhabilitation du parvis, sous lequel se trouvent 2 anciennes cuves de stockage d'eau menaçant de s'effondrer.

Dans un premier temps, la Municipalité a souhaité réaliser des équipements publics sur ce site. Les différentes simulations conduisaient à un coût d'opération de l'ordre de 6 à 7 millions d'euros, avec pour conséquence le déménagement d'un grand nombre de services publics, aujourd'hui répartis sur l'ensemble du territoire communal.

**Il est à noter que cette bâtisse, que l'on nomme couramment « Château de Carlevan », est une Bastide qui n'a pas fait l'objet d'un classement ou d'une inscription au titre de la protection des Monuments, dans la mesure où, ni sa qualité constructive, ni le mobilier ne présentaient de particularité à sauvegarder. Seule sa perception dans le paysage et son parc étaient emblématiques de cette Bastide et nécessitaient d'être préservés.**

## UNE OPÉRATION PARFAITEMENT TRANSPARENTE

Aussi, au vu du montant de l'opération et de l'impact sur l'organisation communale, la décision a été prise en 2011, de procéder à un appel à candidatures pour céder une partie des terrains dans le cadre d'un règlement strict. Il avait été imposé, d'une part, le type d'activité susceptible de s'implanter sur ces terrains et, d'autre part, une intégration paysagère pour conserver les espaces arborés et préserver la perspective monumentale, soit en réhabilitant le bâtiment, soit en le reconstruisant à l'identique.

Le Conseil Municipal du 08 février 2012, a entériné l'offre faite par un aménageur pour un montant de 600 000 €, alors que l'estimation des Domaines évaluait le bâtiment à 530 000 €.

Ce projet permettra la création d'une résidence services d'environ 48 suites de qualité, complétant l'offre d'accueil hôtelier sur la Commune, ainsi qu'une dizaine d'emplois nouveaux.

La Commune, quant à elle, a conservé la partie du domaine qui présentait le plus d'intérêt, à savoir le parc paysager.

La volonté de l'équipe municipale était bien de conserver les atouts essentiels de ce patrimoine culturel, en imposant aux opérateurs la préservation de la perspective monumentale, en conservant le parc paysager et sa perception lointaine, tout en garantissant la sécurité du site.

## REMISE D'ÉCHARPES AUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)



**L**e Conseil Municipal Jeunes (CMJ) est constitué de 24 jeunes issus pour 12 d'entre eux des établissements primaires de la commune et 12 pour le collège.

C'est l'un des dispositifs du service jeunesse/prévention émanant de la volonté municipale dans le cadre de sa politique envers la jeunesse allaudienne. Le CMJ permet un apprentissage à l'éveil de la réflexion, à la citoyenneté et à l'autonomie pour ces jeunes représentants. Il les aide également à mieux comprendre et connaître les rouages et l'organisation

d'un conseil municipal et le cheminement de la décision d'un projet à sa mise en place et à sa réalisation.

Nos jeunes élus auront pour mission de proposer des projets dont la faisabilité sera étudiée dans les diverses commissions comme celle de l'élaboration des menus concernant la restauration municipale, mais aussi en matière d'environnement et de sécurité.

Il s'agit de réaliser des projets pour les jeunes, faits par les jeunes grâce à un budget spécifiquement alloué. C'est l'apprentissage du travail de groupe et de la citoyenneté.



## Ont été élus au Conseil Municipal Jeunes pour la mandature 2018/2019 :

- **AIGOIN Léa**  
Collège Yves Montand
- **ANSALDI Noé**  
École Primaire La Pounce
- **AUDO Angélique**  
École Primaire Allauch Centre -  
Suppléante
- **BOUGHERABA Chiara**  
École Primaire Allauch Centre -  
Suppléante
- **BOURAS Wiam**  
Collège Yves Montand
- **BRICE Thomas**  
École Primaire Allauch Centre
- **BROCHIER SAA Renée**  
École Primaire La Pounce
- **CALLAIS Joan**  
École Primaire La Pounce
- **CALLAIS CHANTRAN Ghilyan**  
École Primaire Pié d'Autry
- **CHABOUNI Jasmine**  
Collège Yves Montand
- **CORSAN Rosie**  
École Primaire La Pounce -  
Suppléante
- **COSTA Matéo**  
Collège Yves Montand
- **DONIER Jules**  
École Primaire Les Gonagues
- **DOUMENJOU Ambre**  
Collège Yves Montand
- **FIALON Noa**  
Collège Yves Montand
- **FREMONT Mathilde**  
École Primaire Pié d'Autry
- **FUNGHINI Lili Rose**  
École Primaire Logis Neuf
- **GOBIN Bastien**  
École Primaire Allauch Centre
- **HASSAÏNE Lyna**  
Collège Yves Montand
- **LEMMOUCHI Adam**  
Collège Yves Montand
- **LETTIERI Mathilde**  
Collège Yves Montand
- **MARSOUBIAN Edvin**  
École Primaire Val Fleury
- **MARTINETTI Ennio**  
Collège Yves Montand
- **MAUDRU Louis**  
École Primaire Val Fleury
- **OMIRO-VANNUCCI Noa**  
Collège Yves Montand
- **PIGNOT Naomi**  
École Primaire La Pounce -  
Suppléante
- **SAEZ Victoria**  
École Primaire Les Gonagues
- **SUARD Anna**  
Collège Yves Montand



### **Un petit retour sur le cycle « Patinoire » avec les classes de CM2 des écoles d'Allauch.**

De novembre à décembre 2018, 260 élèves ont pu profiter de la patinoire synthétique installée au Théâtre de Nature et s'initier à la pratique du patinage, du hockey... Un travail axé sur l'équilibre et par niveau pour que chacun progresse à son rythme et de bons moments de glisse avec quelques fous rires ont fait le bonheur des enfants.



### **Une légende tahitienne pour la journée des droits de l'enfant**

Un après-midi festif pour célébrer le 29<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des droits de l'enfant le 21 novembre 2018 au Gymnase Jacques Gaillard, décoré pour l'occasion avec les décors réalisés par les enfants du centre aéré et des écoles avec l'aide des bibliothécaires. Cette année, 1 993 petits écoliers allaudiens étaient invités à s'émerveiller devant la comédie musicale « La légende tahitienne ». Une bien jolie manifestation qui s'est terminée par la remise d'un goûter très gourmand.



Exposition du 6 novembre 2018 au collège Yves Montand à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Offerte gracieusement par l'association d'anciens combattants « Le Souvenir Français », présidée par Jean-Pierre BARTOLI-MAUGIRON et financée par le Conseil Départemental, l'exposition a été suivie par un hommage des élèves des classes de 3<sup>ème</sup> aux soldats de la guerre 1914-1918.



Cérémonie républicaine de la remise du Diplôme National du Brevet 2018 au Collège Yves Montand. Organisée les 16 et 18 octobre dernier, cette cérémonie est une étape importante pour chaque élève lauréat. Elle valorise leur travail et leur investissement durant toute leur scolarité au sein de l'établissement. Nous leur souhaitons une belle réussite pour la suite de leur parcours.

# DOUBLE CONSÉCRATION POUR L'ENTREPRISE ALLAUDIENNE METSENS



**M**ardi 4 décembre 2018, Metsens a reçu le 1<sup>er</sup> prix des Bouches-du-Rhône et le 1<sup>er</sup> prix des TPE de la Région Sud pour sa stratégie en matière de développement durable lors de la 14<sup>ème</sup> édition des « Trophées RSE PACA » à Aubagne. Ces trophées récompensent chaque année les entreprises les plus performantes dans leurs démarches de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui ont à cœur de mettre l'homme, l'environnement, la territorialité et les parties prenantes au centre de leurs préoccupations et de façon transversale.

Depuis sa création à Allauch en 2009 par Thomas ARNAUD, Metsens traiteur a toujours eu pour ambition d'offrir ce qu'il y a de meilleur tout en s'engageant au quotidien à créer de la valeur économique, écologique et sociale pour ses clients et ses équipes.

Déjà récompensée pour ses actions en 2013 (trophée du développement durable et de l'emploi), en 2016

(label Emplit'ude) et en 2017 (Prix de la start-Up de l'année), l'entreprise continue son engagement sociétal, social et environnemental.

En recherche permanente d'innovation, Metsens possède aujourd'hui une serre connectée aquaponique autonome en électricité grâce à ses panneaux solaires, pour la production d'herbes aromatiques et de légumes. Il faut saluer aussi son engagement depuis 2018, à distribuer les denrées non consommées aux associations caritatives. Cette initiative au grand cœur permet de répondre à un besoin social des plus démunis et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une entreprise très prometteuse avec de nombreux projets à venir qui fait la fierté d'Allauch.

**Metsens**  
**ZAC de Fontvieille - Lot B1**  
**Tel : 04 96 21 84 14**  
**[www.metsens.fr](http://www.metsens.fr)**

# BEAU SUCCÈS POUR LE SALON DE L'EMPLOI - FORMATION



**P**lus de cinquante exposants et des centaines de demandeurs d'emploi ont répondu présents au Salon Emploi Formation organisé par Allauch le mercredi 17 octobre 2018.

L'objectif de cette journée était de permettre aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en recherche de formation et aux personnes en phase de reconversion de rencontrer tous les interlocuteurs : organismes de formation, entreprises et plus largement, tous les acteurs et toutes les institutions qui interviennent autour de l'emploi.

Ce salon a permis de nombreuses rencontres professionnelles allant de la grande distribution à la restauration, en passant par l'industrie, la santé, la sécurité ou encore les métiers de la petite enfance.

Rendez-vous en 2019 pour une nouvelle édition !

**Maison de l'Emploi - Mairie annexe**  
**Place Bernard Monge**  
**Bd Ange Martin**  
**Tél. : 04 86 67 46 40**  
**Mail : [emploi@allauch.com](mailto:emploi@allauch.com)**



# BAR O'CIGALES RESTAURANT PIZZERIA

**P**our boire un coup ou manger un bout, le bar O'Cigales vous propose une cuisine simple et traditionnelle mais faite maison. Sébastien FABIANI et son équipe vous accueillent avec plaisir à partir de 6h15 pour le bar et 12h pour le restaurant. L'été, la grande terrasse est ouverte aux clients pour d'agréables soirées estivales.

**Horaires :** Restaurant : du mardi au samedi soir jusqu'à 22h et le midi du lundi au samedi.

**Bar tabac :** du lundi au samedi 6h15 -21h. Le dimanche 8h - 14h30.

**Bar O'Cigales**  
2 Av Georges Risler  
Tél. : 04 91 68 18 09

## LA QUINTA, UN RESTAURANT PROVENÇAL DE CHARME

**C**'est au pied des collines d'Allauch que depuis bientôt un an Monsieur Antonio ANTONI a repris le restaurant «Lou Mazet» devenu aujourd'hui «La Quinta». L'hiver au coin du feu ou l'été autour de la piscine, cette table vous invite à découvrir une cuisine provençale aux saveurs authentiques.

Daube de joue à la provençale, pieds et paquets... des recettes simples mijotées comme autrefois allient tradition et modernité avec des plats raffinés où tout est fait maison dans le respect du produit, de la saisonnalité et de l'environnement.

Le restaurant dispose d'une salle de réception idéale pour l'organisation de tout événement : anniversaire, mariage, baptême, séminaire d'entreprise...

Le chef et sa brigade vous accueillent du mercredi au samedi midi et soir. Le dimanche uniquement le midi. À compter du mois de mai le restaurant ouvrira aussi le lundi et le mardi de 12h à 14h30 et de 20h à 22h30. La piscine accueillera les clients les après-midis d'été pour siroter un cocktail, manger des tapas et autres douceurs.

**Restaurant La Quinta**  
Les Côtes Rôties  
92, Rue des perdreaux  
Logis-Neuf  
Tél./fax : 04 91 68 90 00

## 1<sup>ER</sup> MARCHÉ BIO ET DE PRODUCTEURS D'ALLAUCH

**L**a première édition du marché de producteurs et de produits « Bio » s'est déroulée le 13 janvier 2019, Place Pierre Bellot.

Dix forains ont fait le déplacement pour ce premier marché et ce malgré un fort mistral : deux maraîchers bio, un commerçant spécialisé dans la distribution de produits bio en vrac, un commerçant d'oranges et citrons bio de Sicile, une épicerie bio, un producteur d'huile d'olive, un torréfacteur de café, deux producteurs de biscuits (sucrés, salé, vegans, sans gluten...) et un confiseur le Royaume des Abeilles.

Au fil des marchés d'autres marchands viendront augmenter le nombre d'étals bio dès que leur production leur permettra (fromages de chèvre, fruits et légumes de saison...).



**Rendez- vous tous les dimanches de 8h à 13h**  
**place Pierre Bellot dans le village d'Allauch**

# GALERIE CARRAUD, L'ART & LA MATIÈRE

**M**artine CARRAUD, artiste peintre contemporain a ouvert en décembre 2018 sa galerie d'Art dans le village d'Allauch.

Diplômée en arts plastiques, Martine CARRAUD a travaillé pendant sept ans comme décoratrice pour le Théâtre (Comédie Française, Opéras de Paris, Genève et Lausanne) et le Cinéma. Aujourd'hui, cette artiste enseigne la peinture et le dessin à l'Université du Temps Libre et dans différents ateliers, conçoit et réalise des trompe-l'œil, patines... à la demande des professionnels ou des particuliers. La galerie est ouverte les mercredis de 10h à midi, les

vendredis de 14h à 16h, les samedis de 14h30 à 18h et les dimanches de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h. Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

Chaque mois un artiste différent (peintre, aquarelliste, mosaïste, créateur de bijoux...) viendra présenter son travail.

**Galerie CARRAUD, l'art & la matière**  
**Place Benjamin Chappe**  
**Allauch Village**  
**Tél. : 06 11 53 51 86**

# LE JARDIN DE PICHAURIS

**D**e son exploitation maraîchère en agriculture biologique, Annabelle MOSSAN, propose des légumes sur le marché hebdomadaire d'Allauch le mercredi matin ou sur commande.

Les cultures, cultivés au rythme des saisons, se font en plein champ et sous serre non chauffée, pour le respect de l'environnement. Chaque année, un auditeur Ecocert contrôle l'exploitation pour le certificat BIO.

Pour voir les produits disponibles et passer commande (à faire par sms avant le mercredi), consultez le site [lejardindepichauris.wordpress.com](http://lejardindepichauris.wordpress.com).

Les livraisons se font le vendredi sur le parking Yves Fassanaro au Logis-Neuf à 18h30.

**Le Jardin de Pichauris**  
**Lieu-dit Pichauris**  
**Tél. : 06 16 64 20 88**  
**[lejardindepichauris.wordpress.com](http://lejardindepichauris.wordpress.com)**

# LA SAVONNERIE D'ALLAUCH

**L**a savonnerie d'Allauch est un atelier-boutique de vente de produits artisanaux et brevetés, comme la jelly d'Allauch, fabriqués à Allauch ouverte en décembre 2018 par Nelly DARNET et son fils Florent. Tous les produits sont fabriqués à partir de bases bio et de produits naturels, sans dioxyde de titane, sans paraben ni graisse animale et sans aucun test sur les animaux. Savons, gels douche, shampooings, produits bien-être mais aussi des coffrets cadeaux et bien d'autres idées originales et personnalisables, sont proposés à la savonnerie du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. Le dimanche de 10h à 13h.

**La Savonnerie d'Allauch**  
**15, rue Frédéric Chevillon**  
**Allauch Village**  
**Tél. : 06 41 08 96 45**  
**[lasavonneriedallauch@gmail.com](mailto:lasavonneriedallauch@gmail.com)**

# CONVENTION DE DÉPÔTS DE RUCHES EN FORÊT COMMUNALE

**C**onsciente des enjeux de la pollinisation, de la protection de la biodiversité et de l'environnement la Commune avait consenti, par délibération du 9 avril 2015, l'installation de quarante ruches à titre gratuit en forêt communale pour une durée de trois ans.

Cette dernière arrivant à son terme une nouvelle convention de concession a été votée en séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2018 pour une durée égale à la précédente à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Par ailleurs, ce même Conseil Municipal a approuvé la venue de nouveaux apiculteurs et l'installation de deux cent soixante ruches supplémentaires.

Au total, Allauch compte depuis le début de l'année 840 ruches, dans son domaine forestier.



## AU ROYAUME DES ABEILLES OUVERTURE PROCHAINEMENT D'UNE BOUTIQUE DÉDIÉE AUX CONFISERIES D'ANTAN

**S**ébastien PASSAGIO, est la 3<sup>ème</sup> génération à perpétuer la tradition familiale de nougater-confiseur. En effet, il n'est autre que le petit-fils de Georges et Louise NICOLINI établis en 1937 dans leur boutique « Au Royaume du Miel » située rue Frédéric Chevillon.

Aujourd'hui, ce petit-fils de confiseur est très fier de continuer le travail artisanal de ses grands-parents et d'honorer ainsi la promesse faite à sa grand-mère : poursuivre l'activité en préservant le savoir-faire familial.

Nougat blanc ou noir, chiques, suce-miel... et autres gourmandises provençales seront bientôt proposés par ce jeune confiseur Allaudien au cœur du village. Fabriqués à base d'amandes, miel et sucre, ces spécialités au goût inégalable sont des incontournables dans la région.

En attendant l'ouverture de la boutique, possibilité de commander en ligne sur [www.au-royaume-des-abeilles.fr](http://www.au-royaume-des-abeilles.fr)

Contact : 06 29 88 12 54

# LES NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES D'ALLAUCH

## «MAÎTRE RENARD» - Atelier de cuir

Delphine PLA

5, rue Fernand Rambert

☎ 09 84 50 53 92

✉ ateliermaitrerenard@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Samedis et dimanches uniquement quand il y a des fêtes.

## «ATELIER DE MACHA»

Décorations, huiles essentielles bio, bien-être...

Macha DI CASANOVA

8, rue Pierre Queirel

☎ 07 70 05 09 85

✉ latelierdemacha13190@gmail.com

Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

## «FLAGRANTS DÉLICES»

Épicerie fine, fromagerie, pâtes fraîches

Henri-Michel SUPPA

62, av. Leï Rima - Logis-Neuf

☎ 04 91 07 18 95

✉ <https://fr-fr.facebook.com/flagrantsdelicesallauch>

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 20h. Dimanche de 8h à 13h.

## «AZUR PEINTURE» - Grossiste en peinture de carrosserie

Laurent DUBOEUF - Jean-Luc CHAINE - Gérard COMTE

Zone d'Activités de Fontvieille

Lot C1-2

☎ 09 86 15 52 40

Fax : 09 86 15 87 70

✉ apa@numericable.fr

## CHANGEMENT D'ENSEIGNE ET DE PROPRIÉTAIRE

### «L'ATELIER» - Salon de coiffure

(Anciennement Franck Provost)

Josiane LEVY

Av. Leï Rima - Logis-Neuf

☎ 04 91 95 43 84

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h

### «LE FOURNIL DE LA POUNCHE» - Boulangerie pâtisserie

Gil GARCIA

Rés. les Platanes - 17, Bd Barthélémy - La Pounce

☎ 06 58 12 90 98

Ouvert du lundi au samedi de 6h à 20h. Dimanche de 6h à 13h30

## CHANGEMENT D'ADRESSE

### «EDEN» - Articles de cérémonie et de fête

Karine D'AURIA

7, rue Fernand Rambert

☎ 07 72 35 87 81

Ouvert du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

## PROFESSION MÉDICALE NOUVELLE INSTALLATION

### Dr Stéphane MICAELLI - Médecin généraliste

Centre Médical de Montespain

278, Ch de Barbaraou

☎ 04 91 64 00 09

Consultations sur rendez-vous du lundi au samedi

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.

---

# DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL DES COMMERCES DE DÉTAIL POUR L'ANNÉE 2019

**A**ctée en séance du Conseil Municipal du 20 décembre dernier, cette dérogation a été établie pour permettre aux branches commerciales concernées d'exercer leur activité exceptionnellement les dimanches de forte activité commerciale.

Pour Allauch, la Municipalité a adopté le calendrier d'ouverture dominicale dans les noyaux villageois comme suit :

- Dimanche 13 janvier 2019 : Fête de la Saint-Clair
- Dimanche 7 avril 2019 : Fête des Fleurs

- Dimanche 19 mai 2019 : Fête des moulins et du patrimoine meulier
- Dimanche 23 juin 2019 : Fête de la Saint-Jean
- Dimanche 14 juillet 2019 : Fête Nationale
- Dimanche 11 août 2019 : Fête de la Saint-Laurent
- Dimanche 18 août 2019 : Fête de la Saint-Laurent
- Dimanche 15 septembre 2019 : Journée Européenne du patrimoine
- Dimanche 1er décembre 2019 : Fête de l'âne
- Dimanche 8 décembre 2019 : Marché de Noël
- Dimanche 22 décembre 2019 : Fêtes de Noël
- Dimanche 29 décembre 2019 : Fêtes de fin d'année

# LES ACTIVITÉS DE LA PISCINE MUNICIPALE



**L**a piscine municipale d'Allauch entièrement restructurée et modernisée en 2017, offre au public un bel espace de sports et de loisirs. Cet équipement comprend un bassin d'hiver et un bassin d'été, une pataugeoire et un solarium ouvert pendant la période estivale pour d'agréables moments de détente.

Toute l'année, le bassin intérieur accueille les scolaires d'Allauch pour des cycles de natation dès la maternelle, le Savoir Nager (ASSN) pour les classes de CM2 et différents clubs de natation en dehors des horaires d'ouverture au public. Pendant les vacances, des créneaux sont réservés aux enfants du centre aéré et les jeunes fréquentant les différents dispositifs de

loisirs qui leur sont dédiés.

**Diverses activités municipales encadrées par des maitres-nageurs diplômés d'État, sont également proposées à toutes et à tous dès le plus jeune âge :**

- Bébés Nageurs (de 6 mois à 5 ans) : ces séances permettent aux tout-petits d'évoluer dans le milieu aquatique en toute sécurité et à leur rythme. L'activité a lieu une fois par semaine, le samedi matin de 8h45 à 12h30.
- Pré-école de natation (5 ans) : pratiquée une fois par semaine elle aide les enfants à acquérir une plus grande autonomie aquatique pour aborder un peu plus tard l'apprentissage de la nage.



- École de natation (6 ans) : à raison d'un cours par semaine l'apprentissage de la nage se fait avec méthodologie afin de pouvoir évoluer en toute sécurité.
- Aquagym seniors (à partir de 55 ans) : pour un renforcement musculaire et une remise en forme tout en douceur. Les cours se déroulent une à deux fois par semaine.

## FORMATIONS PSE1 / BNSSA

La piscine municipale est aussi un lieu de formation. En effet, du 15 au 19 avril 2019 une formation de Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1) et de préparation à l'examen du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA) sera proposée par la Commune en partenariat avec l'association « Avoir les gestes qui sauvent ».

La formation PSE 1 est la première étape pour devenir secouriste. Durant la formation les candidats apprennent l'organisation des services et dispositifs de secours, à utiliser du matériel professionnel (colliers cervicaux, oxygénothérapie, etc), à acquérir des compétences pour pratiquer les premiers secours en équipe, à améliorer la prise en charge des victimes présentant une détresse. Essentiellement théorique, la formation alterne aussi entre apprentissages pratiques et mises en situation. Pour en garder le bénéfice du certificat de compétences de secouriste PSE 1, une formation continue est obligatoire tous les ans.

Le PSE 1 est également obligatoire pour se présenter à l'examen du B.N.S.S.A (examen de nageur sauveteur). Ce dernier s'adresse à tout citoyen souhaitant surveiller et assurer la sécurité des baignades des lieux publics ou privés (plages, piscines, plans d'eau...) ou encore assister le Maître Nageur Sauveteur (BPJEPS AAN – diplôme d'état d'éducateur sportif permettant d'exercer en tant que Maître Nageur).

**Informations pour les activités :**  
**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**  
**et de 14h à 18h.**

**Piscine Municipale**  
**Gymnase Jacques Gaillard**  
**Pié d'Autry**  
**Tél. : 04 86 67 46 05**

## COUNTRY NEW LINE

# RÉSULTATS 2018

L'association Country New Line présente régulièrement des compétitrices allaudiennes aux compétitions de LINE DANCE de la Fédération internationale WCDF. Les résultats sont les suivants :



### French Open du 11 au 13 mai 2018- Marignane

**Marie-France La Briola** 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> place Chorégraphie  
Non Country Intermediate/advanced

**Suzy Rios** 1<sup>ère</sup> place Advanced Silver

**Lucette Long** 1<sup>ère</sup> place

**Lilt et Rise and Fall** Intermediate Gold

### UK Open Dance du 7 au 9 Septembre 2018 Liverpool (UK)

**Suzy Rios** 2<sup>e</sup> place Advanced Silver

### Dutch Country Western Dance Championships du 19 au 21 octobre 2018 – Bosschenhoofd (Pays Bas)

**Suzy Rios** 1<sup>ère</sup> place Advanced Silver

### Italian Country Western Dance Championships du 16 au 18 novembre 2018 – Milan ( Italie)

**Lucette Long** 1<sup>ère</sup> place Intermediate Gold

**Suzy Rios** 1<sup>ère</sup> place Advanced Silver

### Belgian Championships du 7 au 9 décembre 2018- Lommel (Belgique)

**Lucette Long** 1<sup>ère</sup> place Intermediate Gold

**Suzy Rios** 1<sup>ère</sup> place Advanced Silver

### World Championships XIII du 26 au 31 décembre 2018 – Kalkar (Allemagne)

**Lucette Long** 1<sup>ère</sup> place Intermediate Gold championne  
de sa catégorie

# HAY CHESS

## LE CARRÉ DES ÉCHECS JEUNES À ALLAUCH

Le club d'échecs d'Allauch «HAY-CHESS» a présenté 25 enfants confirmés pour participer au tournoi départemental 2018 qui a eu lieu à Meyreuil début novembre 2018. Cette compétition a réuni plus de 200 jeunes des Bouches-du-Rhône qui se sont mesurés afin de déterminer les participants au championnat régional qui a eu lieu à Orange du 12 au 15 février 2019.

Durant ce tournoi, les candidats au championnat de France ont été sélectionnés.

- **Baptiste CAUTURE** est monté sur le Podium (3<sup>ème</sup>) des petits poussins.
- **Etienne CHAUMET** 4<sup>ème</sup> des pupilles.

Avec **Solène PERSONNE** et **Lucie BOGHOSSIAN** en benjamines et **Hugo BOGHOSSIAN** en minimes ils seront nos 5 représentants d'Allauch pour le Championnat de France à Hyères du 14 au 21 avril 2019.

La vice-championne poussine des Bouches-du-Rhône **Camille BONCHRISTIANI** (photo) et **Baptiste FÉO** (qualifié d'office) accompagneront nos jeunes champions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de cette belle aventure et adressons tous nos vœux de réussite aux enfants qui représentent brillamment les couleurs de notre ville.



Contact : **BOGHOSSIAN Pierre**  
07 62 73 69 66  
Site : [haychess.fr](http://haychess.fr)  
ou mail : [hay.chess@orange.fr](mailto:hay.chess@orange.fr)

# MOTO ENDURO

## MOTO ENDURO

### Hugo Blanjoue, un grand en devenir

La moto est une grande histoire de famille chez les Blanjoue. Tellement belle que le petit dernier, Hugo, en a fait sa vocation. À 23 ans, son parcours est déjà impressionnant. Champion de France d'enduro, d'Europe et même du monde en 2017 avec l'équipe de France en catégorie juniors, l'Allaudien a du talent mais surtout une détermination sans faille à réussir comme le prouve sa dernière compétition.

Lors de l'International Six Days Enduro au Chili, épreuve internationale la plus vieille des sports motocyclistes, Hugo et ses coéquipiers français remettaient leur trophée en jeu. Si tout ne s'est pas passé comme ils le souhaitaient, les Bleus terminent sur une très belle troisième place malgré la lourde chute, dès le deuxième jour, d'Hugo Blanjoue qui n'a jamais pensé à abandonner. "C'est vrai que cela aurait pu être bien pire. Avec la chute que j'ai faite,



*J'ai donc essayé de terminer la semaine comme j'ai pu. Ça n'a pas été facile, les températures étaient de 30 degrés, les nuits étaient longues... Personnellement c'est vrai que je suis déçu mais le monde me dit que c'est beau de ne pas lâcher. Mais ça reste tout de même une victoire car on défendait notre titre et on est une équipe solide."*

#### "Accéder au Rallye Raid d'ici 4 :

Malgré la déception, le jeune champion reste confiant et ambitieux pour l'avenir. "Mon objectif est d'accéder au Rallye Raid d'ici 4 ans. C'est un rêve, livre-t-il. C'est le passage ultime après l'enduro. Mais pour cela, il faut encore que je fasse mes preuves. Pour cette nouvelle étape, il peut compter sur le soutien précieux de ses proches. "Beaucoup de chance d'avoir un entourage comme le mien, souligne-t-il. Ils sont

## JUDO

# L'ANNÉE 2018 A ÉTÉ UNE GRANDE ANNÉE SPORTIVE POUR LES MINIMES DU JUDO CLUB ALLAUCH !



Le Président, Luc GARRIDO, ainsi que l'équipe enseignante et notamment son directeur sportif, Patrick AVRISANI, ont conduit par leur pédagogie, leurs conseils et leur investissement, les minimes au plus haut niveau de compétitions nationales, ce qui est exceptionnel pour un club local de 200 licenciés.

Le 19 mai 2018, deux d'entre-eux, Matéo OLIVIERI et Théo CAPITANINI ont été sélectionnés dans l'équipe départementale des Bouches du Rhône pour la coupe de France minimes par équipes de Départements, organisée à Paris.

Le 7 octobre 2018 à Mandelieu la Napoule, lors du championnat régional minimes qualificatif pour les championnats de France individuel, trois de leurs judokas ont brillé par leur performance et ont accédé au podium qualificatif : Matéo OLIVIERI (2<sup>ème</sup>), Théo COTE (2<sup>ème</sup>) et Alessia RODRIGUEZ (3<sup>ème</sup>).

Suite à leur performance aux niveaux départemental et régional, ils ont été qualifiés pour participer aux championnats de France individuel minimes à Paris, les 15 et 16 décembre 2018.

Après une compétition difficile réunissant près d'un

millier de compétiteurs de toutes la France, nos judokas sont arrivés à se hisser au niveau des 8<sup>ème</sup> de finale pour Alessia RODRIGUEZ et 16<sup>ème</sup> de finale pour Matéo OLIVIERI et Théo COTE, classement très honorable pour une première participation.

Encore un grand bravo à ces trois compétiteurs et bonne chance aux judokas du Judo Club d'Allauch pour 2019.



# SPARTAN RACE

## CHAMPIONNATS DU MONDE SPARTAN RACE / TEAM INVICTA



Les Championnats du Monde Trifecta Spartan Race ont eu lieu en Grèce sur la terre de Sparte. Nos français de la team Invicta se sont très bien illustrés lors de cette grande compétition. Ce sont plus de 50 nations et plus de 1000 participants qui se sont engagés sur un format Trifecta Spartan Race qui fut plus conséquent qu'à son habitude.

La compétition a démarré par le format Super avec 18,5 km puis le format Sprint avec 10km et enfin la dernière étape, avec plus de 30 km, sur le format Beast. Les coureurs ont parcouru environ 60 km dans les terres de Sparte et énormément d'obstacles avant de franchir la ligne d'arrivée et d'obtenir leurs précieuses récompenses.

Dans ce Championnat du Monde, nous retrouvons toutes les catégories Spartan Race : Open, Age Group et Elite. En tout ce ne sont pas moins de 10 athlètes membres de la team INVICTA qui étaient engagés en Open et Age Group. Tiwakan Falaise termine vice-champion du monde en catégorie Age Group 25-29 ans !

William Toureau termine également sur le podium avec une troisième place en catégorie Age Group 50 ans ! Tous deux réalisent un très bel exploit de monter sur le podium de ces Championnats du Monde Trifecta !

Fabien Marandel était le seul représentant de la team en catégorie Elite. Il réussit à atteindre le Top 50

mondial et se classe 41<sup>ème</sup> Elite de la compétition pour son premier week-end Trifecta ! Parti sur la même ligne que les meilleurs Spartans du monde, cette expérience et ce résultat sont très encourageants pour la suite.

Sébastien Corpace, blessé n'a malheureusement pas pu participer à la compétition.

Marion Corpace, réalise de très belles performances sur les formats super et sprint mais une blessure l'empêchera de participer au format Beast le lendemain et donc de terminer son week-end Trifecta.

Un week-end où le soutien mutuel était de rigueur entre nos français qui ont réalisé cette performance tous ensemble. Ce Championnat du Monde Trifecta était le premier de l'histoire Spartan Race.

Le 26 janvier, lors de la 1<sup>ère</sup> étape des « French National Séries Spartan Race » sur le format Super, (15km avec 1000m de dénivelé positif et sous -8°C), Fabien Marandel, blessé, termine 37<sup>ème</sup> ELITE de cette étape, sur 1800 participants.

Le 27 janvier, lors du format Sprint (7km pour 300m de dénivelé positif) Fabien Marandel termine 25<sup>ème</sup> de cette étape, sur 1600 participants et à 15min du 1<sup>er</sup> coureur.

La saison est bien lancée et son objectif pour la suite et d'aller accrocher un top 10 avant les Championnats du Monde.

## SAINTE-BARBE

# LA TRADITION PERPÉTUÉE PAR L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS D'ALLAUCH/PLAN-DE-CUQUES

Comme il est d'usage, le 4 décembre, qu'ils soient volontaires ou professionnels la corporation des pompiers fête leur protectrice et sainte patronne. Mais qui était Sainte-Barbe et à quand remonte cette tradition ?

Surnommée « la Sainte du feu », Barbara, fille unique de Dioscore, dotée d'une grande beauté refuse de se marier à de puissants seigneurs. Emprisonnée par son père, elle se convertit au christianisme et refuse d'abjurer cette religion. Pris d'une terrible colère il la décapite et meurt aussitôt frappé par la foudre.

Si l'origine de la dévotion populaire pour le martyr de Sainte-Barbe débute au milieu du III<sup>ème</sup> siècle en Orient elle se généralise chez les pompiers sous la Troisième République et célébrée par une cérémonie religieuse, un banquet et un bal. Aujourd'hui, la Sainte Barbe est un moment privilégié, synonyme de convivialité pour réaffirmer la cohésion

du groupe et rendre hommage aux hommes du feu.

À Allauch, la cérémonie de la Sainte-Barbe 2018 du centre de secours d'Allauch, s'est déroulée le vendredi 23 novembre à l'Espace François Mitterrand. L'occasion de remettre les décorations et les avancements de grades après la traditionnelle revue des troupes sous l'autorité du Capitaine René BUQUOY, chef de centre, en présence des familles, élus, le Colonel MARTINI, représentant le colonel Grégory ALLIONE, chef de corps, directeur départemental et le Capitaine PACCHINI, représentant le président de l'Union départementale des Sapeurs Pompiers, sans oublier la présence des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) et de leurs formateurs.

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié offert par la Municipalité.



# COMMÉMORATIONS



Le 5 décembre 2018 s'est déroulée la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Pour honorer leur mémoire, élus, associations d'anciens combattants et leurs présidents, Messieurs Jean-Pierre BARTOLI-MAUGIRON (UNC) et Pierre IACONO (FNACA) se sont réunis au monument érigé à la mémoire des morts d'Allauch Village.



Commémoration du centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mit fin à la première guerre mondiale.

Pour que la flamme du souvenir soit entretenue, Allauch a tenu à rendre hommage aux soldats tombés durant ce conflit en présence des associations d'anciens combattants, élus et élèves des écoles élémentaires d'Allauch.

## LE THÉÂTRE DU TERROIR



Le Théâtre du Terroir c'est d'abord un groupe d'amis, tous attachés à Allauch, à la Provence, aux collines de Marcel Pagnol, aux traditions mais aussi au devenir d'une culture nourricière. Lou Tiatre Dou Terraire pour le répertoire en provençal, le Théâtre Du Terroir pour le répertoire en Français.

« Théâtre » et « Terroir » : deux mots qui symbolisent cette passion qui anime tous les membres du groupe.

Cette belle aventure a commencé en 1979 (bientôt 40 ans !) avec la célèbre Pastorale Maurel puis l'Arlatenco (l'Arlésienne), Marius, Fanny, César, La femme du boulanger, La fille du puisatier, Angèle, Naïs, Jofroi, l'Elixir du révérend père Gaucher, Cigalon, Merlusse, le secret de Maître Cornille, Regain, Topaze et des pièces de théâtre de boulevard : « Isolons nous Gustave », « Hortense a dit « je m'en fous », « Feu la mère de Madame », mais aussi Knock, « Art » de Yasmina Reza, « Don d'Organes » de Jean Tomasini et récemment « L'ascenseur » de Jean Pierre Roos.

50 000 spectateurs sont déjà venus voir leurs spectacles dont La Pastorale Maurel, véritable « colonne vertébrale » de la troupe, qui se joue chaque

année à guichet fermé pendant le mois de janvier à l'Espace Robert Ollive. Des Allaudiens, bien sûr, mais aussi des Marseillais, des gens venus de toute la Provence, d'autres départements et même d'autres pays !

Véritable spécialiste de Marcel Pagnol pendant des années, la troupe a enrichi son répertoire avec des pièces d'auteurs contemporains, et de nouveaux spectacles sont en préparation.

Le secret de cette réussite ? La passion, l'authenticité, la bonne humeur et l'amitié.

Comment passer des soirées, pendant des mois, à répéter, re-répéter des textes, des déplacements, des chants, de la musique, à fabriquer des décors, des costumes, des accessoires si l'on n'est pas animé par cette flamme et par ce plaisir intense « du rideau qui s'ouvre et qui pendant deux heures va laisser place au rêve , aux rires, aux émotions ? ».

**Vous avez envie de partager cette passion?  
Vous pouvez rejoindre le Théâtre du Terroir en  
téléphonant au 06 81 21 58 76**



Samedi 10 novembre dernier, l'Union des Handicapés, présidée par Madame Josiane SAVELLI a réunit les membres de son association le temps d'un après-midi châtaignes pour un moment de rencontre et de partage.



Félicitations à tous les lauréats de la 27<sup>ème</sup> édition du concours de crèches organisé par le Syndicat d'Initiative d'Allauch, présidée par Véronique GUIEN. Chaque année, plusieurs foyers allaudiens participent à ce concours pour présenter leurs crèches de Noël réalisées dans la tradition provençale, avec beaucoup de passion et dont certaines ont nécessité plusieurs heures de montage.

## LA MAGIE DE NOËL OPÈRE CHAQUE ANNÉE À ALLAUCH



Un bonhomme de neige ornaît la poste de la Pounche.

**F**in novembre, Allauch a revêtu ses plus beaux habits de lumière. Dès leur arrivée par le quartier de Fontvieille, spiralytes et arbres scintillants ont fait briller les yeux des petits et grands.

Les abords des écoles ont été décorés d'ours et de diverses surprises pour le plus grand bonheur des enfants. L'ours et son igloo avait pris place sur le rond-point des palmiers et guidaient les visiteurs

vers l'entrée du village et le rond-point Saint-Roch où le Père Noël, son traîneau et son renne attendaient l'heure de la distribution des cadeaux.

Plus de 200 guirlandes scintillantes dans les arbres, 5 plafonds lumineux (dans le village, à la Pounche, au Logis-Neuf et au complexe sportif de Pié d'Autry) et 21 sapins décorés ont apporté, eux-aussi, leur lot de magie.



L'igloo et son ours au rond-point des palmiers.



Pyramide lumineuse au rond-point de la Route des 4 Saisons.

Vous avez pu découvrir également un décor féerique à la patinoire avec son arche, des cerfs au Logis-neuf, un magnifique sapin en 3D et ses cadeaux au rond-point du portail, avenue de Provence, ainsi que la fontaine magique et ses étoiles au rond-point des jets d'eau.

Des illuminations à technologie Led qui en plus d'être jolies ont permis de diviser par deux ou trois la

consommation d'énergie.

Le service municipal en charge de l'éclairage public a été mobilisé dès le mois d'octobre pour mettre en place ces décorations et offrir ce beau spectacle aux Allaudiens et aux visiteurs qui ne se lassent pas, d'année en année, de sillonner les rues de la Commune à la recherche de ces lumineuses installations.



Un sapin de cadeaux au rond-point du portail.



La fontaine lumineuse du  
rond-point des jets d'eau





Sapin, boules et flocons de neige décoraient la Place du Dr J. Chevillon.

Spiralites au rond-point de Fontvieille.



# LA TRADITION À ALLAUCH

*Un grand merci à toutes les équipes municipales qui font que les fêtes de fin d'année soient à chaque fois une véritable réussite.*

*Un grand merci également à toutes les associations traditionnelles, leurs bénévoles et leurs présidents pour leur précieuse collaboration :*

- *Monsieur Jean-Claude MARY, président du Groupe St-Eloi du Logis-Neuf,*
  - *Monsieur Georges TESTA, président du Groupe St-Eloi Allaudien,*
  - *Monseur Robert FRACCHIA, président de l'association Mémoire d'Argile,*
  - *Monsieur Michel CATINO, président du Théâtre du Terroir,*
- et enfin Madame Gisèle LETTIERI, présidente du groupe folklorique Leis Ami d'Alau.*



41<sup>ème</sup> crèche de Gilbert ORSINI qui a été visible jusqu'au 27 janvier 2019 à la galerie d'exposition de l'Usine Électrique.



23<sup>ème</sup> journée de l'âne dimanche 2 décembre 2018 à Allauch Village.



Marché de Noël des 8 et 9 décembre 2018 à Allauch Village. Un moment convivial partagé par des centaines de visiteurs entre tradition, féerie et solidarité.



La Veillée Calendale du 21 décembre dernier, un rituel du passé dans une ambiance conviviale qui s'est terminé autour du verre de l'amitié et des 13 desserts.



Le Gros Souper un moment de partage pour revivre selon la tradition d'autrefois le repas de la veille de Noël. C'était le 22 décembre 2018 à l'Espace François Mitterrand.



Descente des Bergers du 24 décembre 2018. Au son des tambourinaires, les bergers se rendent avec leurs moutons en l'église Saint-Sébastien pour la traditionnelle messe de minuit.



Fête de la Saint-Clair des 12 et 13 janvier 2019. Cette fête du XVII<sup>ème</sup> siècle est la première d'une série de fêtes traditionnelles provençales de l'année.



Le Théâtre du terroir a donné en janvier 2019 quatre représentations de la célèbre Pastorale Maurel. Entièrement en langue provençale cette pièce revisite les grands moments de la Nativité avec des dialogues truculents qui n'ont d'égal que leur personnages.

## NOËL À ALLAUCH



Noël de la crèche municipale du Logis-Neuf le 7 décembre 2018. Après le spectacle de marionnettes intitulé « Tim et le secret de Noël », place à la distribution des cadeaux apportés par Papa Noël venu du Pôle Nord tout spécialement pour eux.



La halte garderie a fêté Noël avec ses «petits princes» et «Bouldi et Bouldo au cirque», un spectacle de la Compagnie Coconut. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter après la distribution des cadeaux.



Malgré un emploi du temps bien chargé le Père Noël n'a pas manqué de venir passer un petit moment à la patinoire d'Allauch et d'aller saluer les jeunes patineurs. Un bel après-midi pour les enfants qui ont profité pour prendre des photos avec Papa Noël et même déposer leur courrier dans sa boîte aux lettres. Ho ho ho !



Remise des colis de Noël du CCAS du 13 décembre dernier par le 1<sup>er</sup> magistrat de la Ville. Un geste gourmand empreint de solidarité, d'amitié et de partage.



Une très belle rencontre musicale entre les grands classiques de Noël, les chants traditionnels de Provence et des compositions originales d'Alexandros MARKEAS, pour 6 musiciens et les chœurs d'enfants Anguélos et la Maîtrise du Conservatoire de Marseille à partir d'une histoire d'un Noël en Provence, imaginée et contée par Jean GUILLON. Un spectacle proposé le 14 décembre dernier, dans le cadre de la Tournée Départementale des Chants de Noël labélisée Capitale Provençale de la Culture.



Remise des colis de Noël aux membres du club d'activités Énergie Solidaire 13, présidé par Madame ARZELIER, le 21 décembre 2018.



Mercredi 19 décembre 2018, les enfants du centre aéré ont assisté à un spectacle de ventriloque captivant et rigolo. Lutin, livre de Noël, bonhomme de neige et autres marionnettes bien drôles devaient aider les enfants à retrouver Rodolphe, le rène du Père Noël et l'esprit de Noël. Un après-midi festif qui s'est terminé par un bon goûter.



Kermesse de Noël du personnel municipal le 19 décembre 2018 en présence du Père Noël. Atelier de cirque, sculptures de ballons, structures gonflables... de quoi ravir petits et grands. L'après-midi s'est terminée autour du verre de l'amitié.



À la demande du Groupe St-Eloi du Logis-Neuf, présidé par Jean-Claude MARY, le Père Noël a rendu visite aux élèves de l'école primaire Thyde Monnier aux Gonagues. Distribution de papillotes et de cadeaux ont fait briller les yeux des enfants. Vive la Magie de Noël !



Visite du Père Noël aux élèves des écoles du Logis-Neuf. Une belle occasion pour lui montrer que l'on est bien sage, prendre quelques photos et lui glisser à l'oreille ses envies de cadeaux. Merci au groupe St-Eloi du Logis-Neuf pour ce moment magique.



«Culotte et crotte de nez» par la Cie du Dagor, théâtre sans paroles en direction d'un jeune public s'inspirant des héros de tous les livres d'Alan Mets. Un spectacle présenté le 25 octobre dernier dans le cadre du Festival en Ribambelle.



Le «semi» des Archives départementales a dévoilé au public des documents originaux remarquables dont certains inédits (médaillles, cartes postales, télégrammes, lettres, etc).  
Un espace d'exposition itinérant atypique que les Allaudiens ont pu découvrir mercredi 7 novembre à Allauch Village.



Reggie Washington - Quartet « Vintage New Acoustic » à l'Espace Robert Ollive le 17 novembre dernier. Ce nouveau quartet est à la fois une création mais aussi un hommage aux légendes du Jazz dont il a partagé la scène. Une manifestation dans le cadre du Festival Jazz sur la ville avec le bassiste Reggie Washington et trois musiciens d'exception : Bobby Sparks, clavier et piano, E.J. Strickland, batterie, et Fabrice Alleman, saxophoniste.



«Et l'acier s'envole aussi» par le Théâtre du Maquis le 19 octobre dernier à l'Espace François Mitterrand, dans le cadre du centenaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale. Une pièce écrite à partir des échanges épistolaires entre Madeleine PAGÈS, étudiante en lettres à Oran et Guillaume APOLLINAIRE.



## À L'ABORDAGE !

Pirates et corsaires ont accosté à Allauch et hissé leur drapeau noir samedi 19 janvier dernier à l'Espace François Mitterrand. Six cents pirates de tout âge étaient au rendez-vous pour participer aux nombreuses activités proposées : chasse au trésor, quizz, ateliers pédagogiques, concours de déguisements... avec à la clé des cadeaux offerts par le Ministère de la Culture, la librairie Prado Paradis et la salle d'escape game « Escape the Movie ». La piraterie a aussi investi la bibliothèque municipale où l'on pouvait croiser au fil des décors, sirènes, perroquets et autres épaves. La manifestation était organisée dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> édition de la Nuit de la Lecture en présence des Frères de la Côte et des auteurs Syhaey, Flores DEL SOL, Aurélie FREDY et Jean-Philippe CHABRILLANGEAS.



Samedi 13 octobre 2018, l'église Saint-Sébastien a résonné au son du concert de musique de chambre donné par le quatuor à cordes Syrah. Ces magnifiques musiciens de l'Opéra de Marseille, nous ont fait vivre un pur moment de bonheur musical, labélisé « Allauch, Capitale Provençale de la Culture ».

# CULTURE, LOISIRS ET PLAISIR POUR TOUS ET À TOUT ÂGE

*Amateurs de danse, de cinéma ou de science, découvrez les bons plans et notez toutes les dates dans vos agendas.*



## THÉS DANSANTS :

Rendez-vous pour le plaisir de la danse tous les dimanches après-midi de 14h30 à 18h jusqu'au 30 juin 2019 (hors vacances scolaires et jours fériés) à l'Espace François Mitterrand.

Participation aux frais : entrée 5 €, boissons 1 €.



## LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE :

Conférences scientifiques à l'Espace François Mitterrand tous les jeudis à 19h. Entrée libre :

### • Jeudi 14 mars 2019 :

« *Tremblements de terre : de la tectonique des plaques au risque sismique en France* »

par Olivier BELLIER (professeur des Universités, Aix Marseille Université).

### • Jeudi 11 avril 2019 :

« *Les dinosaures en Provence* »

par Yves DUTOUR (responsable du Muséum d'Histoire Naturelle d'Aix-en-Provence).

### • Jeudi 9 mai 2019 :

« *Neuromythes : nous utilisons que 10% de notre cerveau et autres croyances infondées sur le fonctionnement du cerveau* »

par Christophe RODO (chercheur en neurosciences Aix Marseille Université).



## ALLAUCH CINÉ :

Un samedi par mois deux séances (mémoire d'écran et séance rattrapage) sont proposées à l'Espace Robert Ollive au Logis-Neuf. Entrée libre :

### • Samedi 23 mars 2019 :

**15h** : mémoire d'écran « Les vieux de la vieille » - durée 1h30

**17h** : séance rattrapage « Song for Marion » - durée 1h33

### • Samedi 13 avril 2019 :

**15h** : mémoire d'écran « Regain » - durée 2h01

**17h** : séance rattrapage « Les enfants du Marais » - durée 1h55

*Après une courte pause, Allauch Ciné reviendra en septembre 2019 avec de nouveaux titres culte du 7<sup>ème</sup> art.*

## LES BASTIDES DE NOTRE TERROIR EN 1636

*Ce texte est issu d' « Allauch d'Hier » écrit par Bernard Monge, Premier Adjoint au Maire de 1975 à 1995, fondateur de la Société Historique Allauch/Plan-de-Cuques et auteur de nombreux ouvrages, à qui nous rendons hommage.*



Le cadastre d'Allauch de 1636, le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous, donne sur notre commune des renseignements forts intéressants.

Ainsi, l'on peut déterminer qu'autour de l'église neuve, environ 300 maisons sont établies sur l'emplacement du village actuel.

Dans l'enceinte du château détruit, il y a environ 40 ans, 9 maisons demeurent, mais on ignore si elles étaient à cette époque encore habitées.

Les renseignements relatifs aux bastides disséminées sont d'un grand intérêt pour qui aime l'histoire locale.

Ce terroir qui représente l'actuelle commune d'Allauch et celle de Plan-de-Cuques, qui s'en est séparée de 1937 seulement, ne comprend pas, par contre, les terres de Ners et de Pichauris qui ne

deviendront allaudiennes qu'à la Révolution.

Les superficies cultivées paraissent excéder celles actuellement utilisées pour l'habitation ou l'agriculture.

On relève des terres cultivées à la Follie, au Taumo, à Garlaban et des vignes au Vallon de la Vaque.

Dans l'ensemble, la terre est très morcelée et les mêmes propriétaires possèdent souvent des parcelles éparses situées dans des parties du terroir aussi éloignées que possible les unes des autres.

Le grand ensemble appelé affard et qui est en quelque sorte le successeur de la « villa » gallo-romaine est l'exception.

De tels ensembles sont localisés :

à Mordeau où André Hermellin possède une propriété allant du Jarret à l'oratoire de Coguellon ; dans le secteur de la Pounche actuelle que l'on

appelait alors les Hourmes où l'on relève les biens d'Anthoine de Vias à la Rouvière (avenue Stanquin actuelle), de Balthazard de Vias au Vallon d'Abert (Vallon Vert), de M.de Saint-Jacques et Flory Broulhard à la Fornaque (vers les Gargonis) ; et surtout dans la région de la Vieille/Montespin appartenant à Pierre de Moustier et celui allant de Barbarrau à Martelène, possédé par son frère : Anthoine de Moustier.

Ces grands domaines et le village mis à part, 80 bastides environ, parsèment le reste du terroir.

La bastide est, essentiellement, le bâtiment habité qui sert de centre à l'activité agricole exercée par une famille avec très rarement l'aide de valets ou servantes.

La bastide s'oppose au bastidon qui est, en fait, un cabanon au milieu des champs ou des vignes pouvant servir d'habitat temporaire et au jas qui est une bergerie.

Allauch comptait alors 45 bastidons et 26 jas.

La répartition des bastides y compris les domaines est significative car l'on peut en dénombrer une cinquantaine environ dans le seul bassin du Jarret et 37 dans le reste du terroir.

Le long du Jarret de la Croux à Mordeau, les bastides se succèdent, préfigurant déjà les futures agglomérations de Plan-de-Cuques et du Logis-Neuf.

Grâce à l'eau du Jarret, les cultures sont florissantes et les propriétés très morcelées.

Ailleurs, les bastides sont plus isolées et les propriétés «au sec» de plus grande superficie.

Si l'on estime, sur les bases qui nous sont connues, que chaque bastide abrite six habitants, c'est environ 500 personnes qui résident au terroir alors qu'on peut estimer à 1 500 celles vivant dans l'«enclos» du village.

Qui, alors, habitait ces bastides et travaillait le terroir ? En dehors de quelques forains dont nous avons cité les noms à propos des grands domaines et de rares riches propriétaires allaudiens tels le baille Pierre Cauvin, Gaspard Blanc, Michel Cayre, Honoré Trotebas, le notaire, et Pierre Michel, qui étaient de gros propriétaires fonciers, les bastides appartenaient aux paysans qui cultivaient les terres à l'entour. Ce sont eux les ancêtres des vieilles familles allaudiennes actuelles.

C'est ainsi que nous trouvons des Arnaud, des Jullien, des Mouret au Caval (le Cavau), des Calvin aux Mourgues, des Pinatel à Cuques.

Les six bastides du camp de Maceau et les six de Gat Pendu à l'Est de Plan-de-Cuques sont habitées par les Isnard, Foucou, Féraud, Figon, Roubaud, Gueydon.

A Burelle et au Grand Puits sont situées les deux bastides de Pierre Cauvin, le baille.

Dans le secteur de l'actuel Logis-Neuf, nous trouvons des Blanc à Rabatau, des Pontier aux Combes, des Durbec à Monfuron (nord des Chanauds), des Michel et des Blanc à Mordeau, des Jullien au Vallon Peypin (La Fève).

Pour ce qui deviendra La Pounche, «Gargoni» Olive qui donnera son surnom au quartier est déjà installé à La Fornaque. Delestrade et Cabrié (Gabriel) aux Hourmes, Partit et Blanc aux Tourres. Tirant, dont le quartier de la Tiranne prendra le nom, a sa bastide à Sérilhan. Ricard et Michel se partagent la Rabassière. Enfin, ça et là, on peut également relever des Barthélemy à Rascous, des Michel à San Peyre, des Rampal à la Maufache, des Ricard à Pons (Enco de Pont) et au Défens (Enco de Botte).

On trouve des Castellin à La Cluette (Embus), des Camoins à La Clue, des Partit aux Baumettes, des Borrelly au Peynou et à Martelène ; dans ce dernier hameau résident également des Michel (dit Garlaban). Enfin, des Blanc sont installés aux Gipières.

Toutes ces familles dont nous avons évoqué les noms se sont, au cours des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et même XIX<sup>e</sup> siècles, alliées entre elles à l'occasion des mariages. Elles ont morcelé les terres du fait des successions et mutations. Elles ont tiré d'un sol la plupart du temps ingrat, une maigre subsistance.

Elles ont animé la vie sociale et religieuse de la Communauté au sein des divers conseils et confréries.

En dépit de la proximité de Marseille et de la facilité relative des communications, les Allaudiens d'alors vivaient entre eux.

Ce ne sera que plus tard avec le développement des exploitations de plâtre, qui aura pour conséquence l'arrivée d'une main-d'oeuvre d'origine piémontaise et plus tard encore en 1907 avec l'arrivée du premier tramway qui désenclavera notre village et offrira nos campagnes aux Marseillais, que vinrent se fixer chez nous des centaines et des centaines d'autres familles qui, associées à celles dont nous venons d'évoquer les noms, composent aujourd'hui la population de notre commune.

# LES CHÈVRES EN LIBERTÉ ET EN SÉCURITÉ



**S**oucieux de préserver la sécurité des allaudiens et des chèvres sauvages situées sur les rochers à l'entrée du village, Monsieur le Maire a fait installer une clôture sur le muret le long de la route. Ce dispositif permettra d'éviter que les chèvres ne se retrouvent sur la voie de circulation automobile et ainsi assurer leur sécurité ainsi que celle des administrés.

# ALLAUCH A REÇU LE BUREAU DU CINÉMA DE LA RÉGION SUD PACA



**C**haque année, à l'occasion du Festival International du Film de Cannes, la Région Sud PACA organise une rencontre avec l'ensemble des bureaux d'accueil de tournage du réseau régional afin de partager les retours d'expérience de chacun.

La Commune d'Allauch a été retenue pour accueillir la seconde et dernière rencontre de 2018. Ainsi, le 15 novembre dernier les locaux administratifs de l'Usine Electrique ont accueilli pour la première fois la réunion du réseau régional d'accueil des tournages de la Région Sud. Un réseau très dynamique, dont Allauch fait partie, représenté par de nombreuses villes ou collectivités comme Saint-Tropez, Martigues, Nice, Avignon, le Vaucluse, le Var, Ouest Provence, les Alpes Maritimes, la Côte d'Azur ou encore Marseille et Fréjus.

Cette journée a permis à tous les partenaires d'échanger sur différents thèmes, faire le point sur les outils partagés et les bases de données des techniciens, des lieux de tournage..., préparer l'agenda des manifestations, événements et tournages cinématographiques pour l'année 2019 et échanger des informations sur les ReperTours (pré-repérages pour faire connaître les décors et atouts du territoire, utiles aux tournages de films, fictions, publicités clips, etc).

Une opportunité également pour notre Commune de présenter ses sites d'exception propices aux tournages et l'occasion d'affirmer sa volonté de se positionner comme un acteur du développement du cinéma et de l'audiovisuel dans notre région.

---

## ALLAUCH A SA STATION MÉTÉO

**L**a Ville s'est dotée à l'automne 2018 d'une station météo. Cette dernière permet de prévoir à l'avance les vents continus, les rafales et la vitesse réelle du vent, la pluie, les températures et les marées, grâce aux données recueillies par d'autres stations météo situées en France et dans le monde.

Quel temps fera t-il demain ? Désormais, il vous suffit de télécharger l'application WINDFINDER, sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur pour choisir une tenue adéquate.

Cet outil permet également aux meuniers, les jours de visite du moulin, de savoir s'ils peuvent ou non installer les voiles quand il y a du vent. Restez connectés !



# LAURE ELBAZE

## A SOUFFLÉ SES 102 BOUGIES

**L**aure ZAFFRAN épouse ELBAZE, est née le 23 janvier 1917 à Constantine en Algérie, dans une famille de 12 enfants.

Elle a travaillé à partir de l'âge de 15 ans dans le commerce de gros de son père jusqu'à ses 24 ans. Elle travaillera ensuite un an dans un Monoprix. C'est une jeune femme coquette et très dégourdie.

En 1945, elle se marie avec Charles ELBAZE, qui eut le coup de foudre en la voyant.

Ils arrivent en France à Marseille en 1962 et elle vécut dans le 12ème arrondissement à Saint Barnabé puis aux Borromées. Elle est mère au foyer, avec 4 garçons, 7 petits enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Elle aime la danse, c'est une très bonne cuisinière, elle concoctait des plats généreux et délicieux, du pain «fait maison» et des pâtisseries orientales. Sa spécialité était les oreillettes très fines!

Le 23 janvier 2019, entourée de sa famille et de l'équipe de la résidence « La Provence », Mme ELBAZE a fêté ses 102 ans avec un grand sourire, un beau discours et elle fut gâtée (de cadeaux et fleurs) par la résidence. Une belle après-midi festive à laquelle les autres familles et résidents ont pris plaisir à participer.



## 10 000<sup>ÈME</sup> VISITEUR AU MOULIN LOUIS RICARD !



**V**incent, accompagné de sa grand-mère, a été le 10 000<sup>ème</sup> à venir visiter le Moulin Louis Ricard, dimanche 16 décembre 2018, à Allauch.

Pour l'occasion, il a remporté un joli panier rempli de produits 100% allaudiens : santons,

savons, miel, nougats, chiques et suce-miel ! Un grand bravo à lui !

Le Moulin Louis Ricard se visite tous les dimanches de 10h à 12h et de 14h à 17h.

**Renseignements auprès de la Maison du Tourisme Louis Ardissonne au 04 91 10 49 20.**

# TRIBUNE D'EXPRESSION

## DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

### **Une opposition politique stérile**

Pendant que la majorité municipale « Allauch d'Abord » travaille à améliorer la qualité de vie des Allaudiens, certains élus d'opposition utilisent leur temps et leur énergie à alimenter des polémiques et à mobiliser les agents des services municipaux sur des dossiers qui ne concernent en rien l'intérêt de la population. Ils ont sans doute oublié les raisons pour lesquelles ils se sont présentés, avec peu de succès, aux suffrages des Allaudiens.

Prenons l'exemple de José Gonzalez qui utilise les locaux qui ont été confiés à son groupe comme une permanence politique. Or, le règlement intérieur du Conseil Municipal prévoit que ces locaux, financés par les impôts de tous les Allaudiens, doivent servir à l'étude de documentations et l'examen de dossiers. Cet élu en fait un tout autre usage en y affichant de manière ostentatoire un gilet jaune.

**Il n'est pas inutile de rappeler que ce règlement intérieur a été voté par lui-même, avant d'en demander la nullité devant le Tribunal Administratif et de se faire débouter par cette juridiction, une fois de plus, par jugement du 5 Février 2019.**

La Municipalité n'est en rien hostile au mouvement des gilets jaunes, elle souhaite simplement faire respecter la loi. Il semblerait que pour certains la campagne électorale pour les élections municipales ait démarré. Nous, élus de la majorité, nous œuvrons chaque jour au bien être des Allaudiens. Ce que nous attendons, et ce que chaque citoyen est en droit d'attendre de la part de ses élus, de la majorité ou pas, ce sont des propositions dans l'intérêt général. Malheureusement, à Allauch, nous avons des élus qui s'opposent sans savoir toujours pourquoi, ou plutôt si, pour faire de la politique politicienne. Il y a mieux à faire que de diffuser sur les réseaux sociaux de fausses informations dans une volonté évidente de nuire à la municipalité. Ces élus pourraient, par exemple, étudier les dossiers en profondeur et faire des propositions concrètes en faveur de la population allaudienne. Ce n'est pas le choix qu'ils ont fait.

Nous ne croyons pas que cela corresponde aux attentes de nos concitoyens.

**Allauch d'abord**

Nous regrettons le manque de transparence et de démocratie dans la gestion des affaires de notre commune. Nombre de nos questions restent sans réponse et prouvent par là même qu'elles sont dérangementantes. Afin de contrôler la légalité des dépenses de la commune, nous avons demandé la communication de plusieurs factures. Sans résultat ! Pourtant la Commission d'Accès Aux

Documents Administratif a rendu son avis et signifié au maire que tous les documents demandés sont communicables. Hélas, nous attendons toujours ! Nous en sommes maintenant au Tribunal Administratif, où le maire a engagé des avocats...payés par le contribuable !

**Groupe du Rassemblement National**

2019 sera une grande année pour Allauch : la Région Sud va achever la construction du lycée d'Enco de Botte ! Promesse tenue pour Renaud Muselier et la majorité régionale au sein de laquelle j'ai suivi chaque étape de cette réussite ! Nos jeunes disposeront enfin d'un lycée proche de chez eux, mais répondant aussi aux exigences environnementales avec ses toits photovoltaïques. Face

au défi climatique, chacun doit agir. La Région Sud s'y est engagée avec son Plan Climat. Nous devons dans notre commune faire le même choix d'une énergie moins polluante et moins chère ! Allauch, ville éco-responsable : voilà notre avenir !

monique.robineau@hotmail.com

**Ensemble pour Allauch**

La tribune de ce groupe ne sera pas publiée car jugée diffamatoire et injurieuse par nos avocats.

Tout d'abord, je présente à tous les Allaudiens mes meilleurs vœux pour 2019.

délétère de pré-campagne municipale. Rappelons que seuls les intérêts de nos concitoyens doivent compter.

**Conseil municipal détonant :**

Le dernier conseil municipal a vu réapparaître le climat

veronique.seguin2@bbox.fr

**Non-inscrite**

Allauch

TOUS LES DIMANCHES MATIN



le **Marché**  
**Bio**   
d'Allauch

DE 8H00 À 13H00

PLACE PIERRE BELLOT • ALLAUCH-VILLAGE

RENSEIGNEMENTS : MAISON DU TOURISME LOUIS ARDISSONE • 04 91 10 49 20

